

Aujourd'hui: Nuageux avec neige légère.
Minimum -9° Maximum -4°
Demain: Périodes de nuages et de soleil. DETAILS CAHIER SPORTS

● MONTRÉAL, LUNDI 15 JANVIER 1990

106^e ANNÉE N° 84

52 PAGES, 4 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Îles de La Madeleine: 90 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents **35¢**

Aujourd'hui



A4 ESPAGNE

Quarante-trois personnes meurent asphyxiées dans l'incendie d'une discothèque de Saragosse, en Espagne, transformée en véritable chambre à gaz.

A3 STCUM

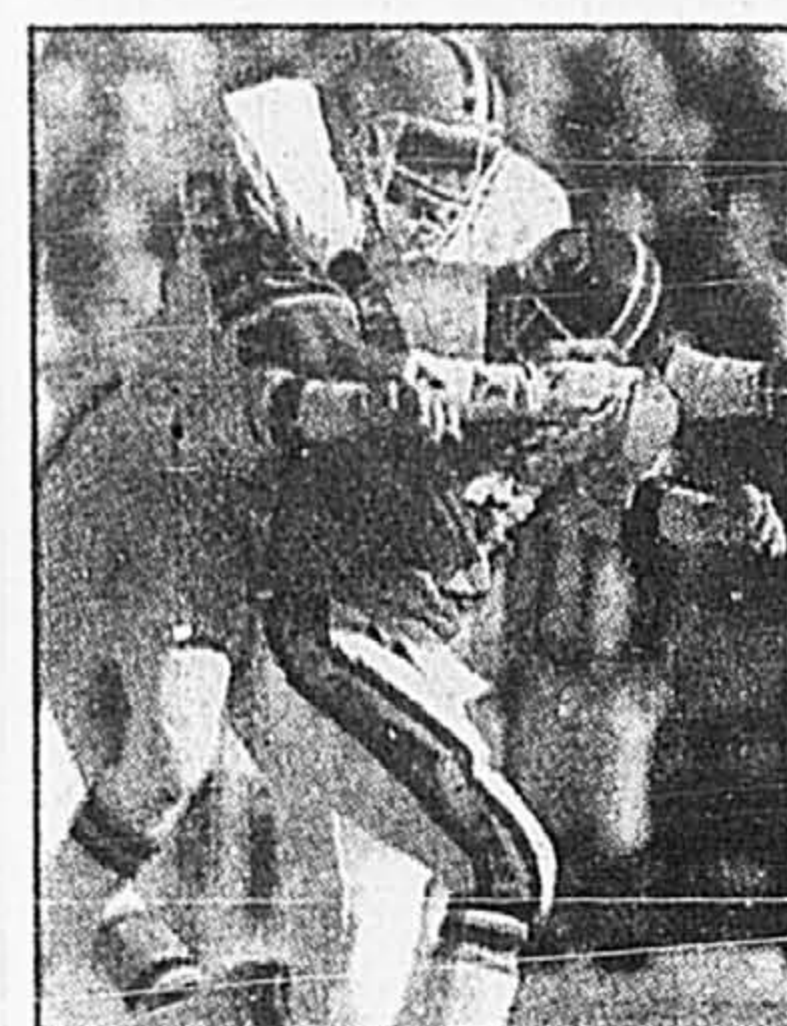
La CUM ne s'opposerait pas à la demande du Syndicat de l'entretien de la STCUM d'être entendu par la commission sur le transport à propos des horaires de travail.

A10 PLACEMENTS

Le nombre des détenteurs d'actions a beaucoup augmenté dans tout le Canada ces six dernières années, mais la progression a été moitié moins forte au Québec.

C1 L'AUTOMOBILE

La Plymouth Laser se révèle parmi les meilleurs coupes sport sur le plan des performances, tout autant que de la finition et possède un avantage au chapitre des prix.



S3 FOOTBALL

Les Broncos de Denver, vainqueurs de Cleveland 37-21, et les 49ers de San Francisco, qui ont défait les Rams de Los Angeles 30-3, disputeront le Super Bowl le dimanche 28.

Sommaire

Annonces classées

immobilier C5 à C9
marchandises C9
emplois C9 à C11
automobiles C11

Arts et spectacles

informations B4 à B6
horaires B6

Bandes dessinées

Deces C12
Etes-vous observateur? C5
Feuilleton C7
Horoscope C6
L'auto C1 à C3
Le bridge C10
Le monde B7
Loteries — résultats: A4, A8
Mots croisés C9
«Mot mystère» C6
Placements A10-A11
Quoi faire B8
Télévision B5

Via enterre le « Transcontinental »

Des manifestations ont lieu partout au pays; une page d'histoire est tournée

RAYMOND GERVAIS

Le dernier trajet de Via Rail appelé « Transcontinental », qui effectue la liaison Montréal-Vancouver, passera à l'histoire de façon tragique.

Deux personnes ont en effet été tuées par le train à un passage à niveau de Petawawa, une municipalité située à quelque 180 kilomètres au nord-ouest d'Ottawa, lorsque leur camionnette a été heurtée par le « Canadien » qui effectue présentement son dernier voyage vers l'ouest.

Après l'accident, le train, qui avait quitté la Gare centrale de Montréal hier matin à 9h55 pour Vancouver, a pu poursuivre sa route vers Chalk River, en Ontario, avec quelques heures de retard. Si le reste du voyage se déroule sans incident, le train devrait arriver à Vancouver mercredi avant-midi.

Manifestation à la Gare centrale

C'est aujourd'hui que le programme de réduction de service et les licenciements annoncés cet automne par le gouvernement fédéral prennent effet chez Via Rail. Et avec le dernier départ de Montréal du « Transcontinental », une page d'histoire a été tournée, hier au Canada.

Une poignée de manifestants, portant un cercueil recouvert d'un drap noir sur lequel on pouvait lire « Via », sont montés à bord du train pour « enterrer » le « Canadien ». Ils imputent au ministre des Transports, Benoît Bouchard, et au premier ministre Brian Mulroney la mort du train.

Dorénavant, ce qui reste du « Transcontinental » empruntera un autre parcours entre Toronto et Vancouver via Winnipeg et Edmonton, mais trois fois par semaine seulement.

Le leader du Nouveau Parti démocratique, Mme Audrey McLaughlin, et son candidat dans Chambly, Phil Edmonston, étaient de ceux qui dénonçaient hier matin à la Gare centrale l'abandon du service transcontinental et les réductions de service et de personnel chez Via.

« Non seulement les Canadiens perdent un service auquel ils ont droit mais nous perdons en plus une partie de notre patrimoine, puisque le train reliait la côte est à la côte ouest depuis 1886 », a déclaré M. Edmonston.

Mme McLaughlin a été très claire: le gouvernement Mulroney fait fausse route en coupant 18 des 38 liaisons déficitaires de Via Rail.

« Le système de transport ferroviaire devrait non seulement être

VOIR VIA EN A 2

● A 9: Autres réactions

Les Québécois ont bu 92 millions de litres d'eau embouteillée, l'an dernier

LUCIE CÔTE
collaboration spéciale

L'an dernier, les Québécois assoiffés ont avalé 92 millions de litres d'eau embouteillée. La consommation annuelle a ainsi augmenté de 12 millions de litres depuis 1988 et de 40 millions de litres depuis 1985.

Le Québec consomme à lui seul de 50 à 70 p. cent de toute l'eau embouteillée vendue au Canada et est aussi, depuis 1974, la seule province à posséder une réglementation dans le domaine.

M. Michel Lavallée, chef de la section des Eaux embouteillées au ministère de l'Environnement, d'où proviennent ces statistiques, a dit à La Presse que l'eau potable de la plupart des municipalités québécoises convient parfaitement à la consommation. C'est seulement où l'on avise fréquemment les citoyens de faire bouillir l'eau que l'eau embouteillée est recommandée.

Alors comment expliquer cette popularité grandissante des eaux en bouteille?

Le ministère de l'Environne-

ment n'a pas effectué d'étude de marketing auprès des consommateurs. Mais M. Lavallée croit que certains consommateurs craignent de nuire à leur santé en buvant l'eau du robinet, parce qu'elle pourrait contenir des bactéries. Seulement, ces craintes seraient sans fondement puisque les normes sont sévères et les vérifications de la qualité de l'eau nombreuses.

Peur de la contamination

La revue *Consommateur canadien* a testé 14 marques d'eau de source en bouteille en mai 1987, pour constater qu'aucune n'était meilleure ou pire pour la santé que l'eau du robinet provenant de plusieurs aqueducs municipaux.

Quant aux purificateurs d'eau domestiques pour éliminer les risques de pollution, le magazine *Protégez-vous*, de l'Office de la protection des consommateurs, concluait en juillet 1988 qu'« en utiliser un, c'est comme porter une veste antiballes pour jouer au tennis ».

VOIR EAU EN A 2



A la Gare centrale hier matin, des employés de Via Rail portent un cercueil sur lequel étaient déposées les photos de Brian Mulroney et Benoît Bouchard.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

L'Azerbaïdjan plonge dans la guerre civile

Des émeutes anti-arméniennes font une trentaine de morts dans la capitale

d'après AIP, Reuter, AP et UPI
MOSCOU

Plus de 30 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées au cours d'émeutes anti-arméniennes, ce week-end à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, alors que la région plongeait dans le chaos et la guerre civile.

Des renforts de troupes ont été aussitôt dépêchés à Bakou, ainsi que dans la province autonome du Nagorny Karabakh, où de nouveaux combats inter-ethniques font rage depuis trois jours.

Des « dizaines de victimes » azéris et arméniennes ont été recensées dans les régions de Chamkian et Khanlar, au nord du Nagorny Karabakh, a annoncé hier

soir l'agence Tass. Quelques « milliers » de combattants armés ont convergé vers ces villages arméniens où la situation est particulièrement dramatique.

Devant un Kremlin impuissant et hésitant, la situation s'était dégradée régulièrement ces dernières semaines au Nagorny Karabakh, cette région autonome d'Azerbaïdjan dont la population arménienne, majoritaire, réclame le rattachement à l'Arménie: enlèvements en série entre Arméniens et Azéris, escarmouches, tirs, blocus des voies de communication, attentats à l'explosif.

Selon Tass, la trentaine de personnes tuées lors d'incidents samedi à Bakou sont vraisemblablement des Arméniens dans leur très grande majorité.

La situation était « incontrôlée » dans plusieurs quartiers de la ville, malgré la présence d'une division du ministère de l'Intérieur envoyée de Moscou en début de journée. « Des bandes de hooligans commettent des atrocités. Les premières informations font état de 25 morts dans 50 pogromes distincts », écrit l'agence.

Edouard Chakhnazarian, responsable de l'agence arménienne Armenpress, a déclaré par téléphone d'Erevan que 30 personnes — toutes arméniennes — avaient été tuées à Bakou. « Trois ont été brûlées vives après avoir été aspergées d'essence. L'une d'elles était une femme enceinte », a-t-il dit.

Selon des journalistes locaux, les rues de Bakou étaient sillonnées

par des groupes de militants azéris en armes et en possession d'adresses d'habitants arméniens. Les autorités s'attendaient à voir le bilan s'alourdir. D'après Tass, des policiers regardaient sans intervenir des pilliers s'en prendre à des habitations en jetant dans la rue ce qu'ils y trouvaient.

Ces violences, qui ont éclaté aux cris de « Chassons les Arméniens de Bakou », se sont produites à l'issue d'un rassemblement nationaliste sur la place de la Liberté à Bakou, qui a réuni 150 000 personnes.

Le meeting avait été convoqué par le Front populaire d'Azerbaïdjan et d'autres mouvements nationalistes après que la nouvelle de l'attaque, vendredi, d'un he-

VOIR GUERRE EN A 2

La Société du port de Montréal n'est pas au bout de ses peines

Il faudra un consensus sur l'expansion du port à Contrecoeur

MAURICE GIROUX
collaboration spéciale

La Commission mixte fédérale-provinciale chargée d'étudier les impacts environnementaux du projet d'expansion du port de Montréal n'y va pas de main morte dans ses directives à la Société du port, qui souhaite exploiter à Contrecoeur, sur la Rive-Sud de Montréal, un aménagement portuaire de quelque 150 hectares d'ici à l'an 2010.

Rejetant d'emblée un site de 20 hectares à Tête-aux-Canards, la Commission exige non seulement un large consensus sur la justification du projet, mais dresse encore une très longue liste de prérequis auxquels devra satisfaire l'étude d'impact de la Société du port.

Ces directives sont contenues dans un document rédigé tout juste avant la période des Fêtes et que tous les intervenants concernés, d'ici à la fin de jan-

vier, pourront consulter et commenter pour que la Commission puisse émettre ses directives finales vers la fin de février.

Tâche énorme

Mais d'ores et déjà, on peut affirmer que la tâche qui incombera à la Société du port et à ses consultants sera « énorme », selon l'expression utilisée par le directeur des relations publiques de la Société, M. Michel Turgeon.

Ce dernier a de plus laissé entendre qu'il faudra compter au moins une année de travail avant de pouvoir compléter toutes les études et analyses réclamées par la commission d'évaluation environnementale.

L'un des intervenants devant la Commission lors des réunions publiques tenues les 17, 18 et 19 octobre à Montréal et Contrecoeur, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Lajemmerais, est le seul qui aurait pu souhaiter un « adoucisse-

ment » dans les directives des commissaires.

Mais lors de sa réunion mensuelle, jeudi dernier, la MRC a accordé à l'unanimité de ses sept membres un appui sans équivoque aux directives « rigoureuses » de la Commission.

Même le maire nouvellement élu de Contrecoeur, M. Roch Bernier, qui s'était fait au cours des dernières années le champion farouche de l'expansion du port dans sa municipalité, a voté en faveur de la résolution d'appui.

Les autres intervenants majeurs dans ce dossier sont, outre la ville de Montréal, les ministères fédéral et provincial de l'Environnement, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le Département de santé communautaire Charles-Le-

VOIR PORT EN A 2

● A 8: Et Soligaz, l'on Ore et Erco?

50% Nautilus
DE RABAIS SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL

OFFRE D'ESSAI

SEMAINES D'ESSAI

GRATUIT

Passez chez Nautilus Plus avant le 30 janvier et réclamez votre bon d'essai gratuit.

CENTRES:

Centre-ville (Cour du Roi) 843-5993
Longueuil 674-6264
Pointe-Claire 694-4748
Saint-Laurent (Jules Poitras) 337-9456
V.M.R. (Rockland) 341-1553
Laval (Carrefour) 681-6455
Val-des-Ârres 688-2686

MULTICLUBS:

Côte Saint-Luc 429-7543
Anjou 353-7860 (Cavendish Club)
Brossard 465-6113
LaSalle 356-0711
Repentigny 585-7333
Saint-Laurent (Côte-de-Liesse) 733-3271

Via Rail en chiffres

Presse Canadienne

Voici des faits et chiffres sur Via Rail Canada dont les services sont réduits de moitié à partir d'aujourd'hui.

Parcours abandonnés: Halifax-Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; Halifax-Port Hawkesbury-Sydney, Nouvelle-Ecosse; Halifax-Moncton-Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, service local; Moncton-Campbellton, Nouveau-Brunswick, service local; Moncton-Edmunston, Nouveau-Brunswick; Montréal-Sherbrooke, Québec, service local; Montréal-Trois-Rivières-Québec; Montréal-Toronto (train de nuit); Montréal-North Bay-Sudbury et Toronto-Sudbury-Thunder Bay-Winnipeg-Calgary-Vancouver (transcontinental Le Canadien); Québec-Mont-Joli, Québec; Toronto-Havelock, Ontario; Toronto-North Bay (toujours desservi par le Ontario Northland Railway); Cochrane-Kapuskasing, Ontario; Kingston-Toronto, service local.

Licenciements: 2761 postes syndiqués et non syndiqués abolis, environ 38 p. cent du personnel de Via Rail qui comptait 7300 employés.

Fréquence des trains: sur tout le réseau, Via Rail opérera maintenant quelque 200 trains par semaine, comparativement à 405 avant que les coupures n'entrent

en vigueur. Le service du transcontinental effectuera un autre parcours entre Toronto et Vancouver via Edmonton et Winnipeg, mais seulement trois fois la semaine. Deux trains Montréal-Halifax à l'heure tous les jours auparavant ne circuleront que trois fois la semaine.

Subventions: les subventions annuelles du gouvernement fédéral versées à Via Rail se chiffrent à 641 millions\$ pour opérer les 405 trains chaque semaine. Il est prévu un financement de 350 millions\$ pour faire fonctionner ce qui reste du réseau en 1992.

Subventions par passager: 1980: 56\$; 1983: 88\$; 1986: 88\$; 1988: 101\$.

Flot de passagers: 1980: huit millions; 1983: 6,5 millions; 1986: 6,3 millions; 1988: 6,4 millions.

Coupures dans le service des autobus de Via: Moncton-Charlottetown; Senneterre-Val d'Or, Québec; et Sudbury-Capreol, Ontario.

Surplus en équipement: avec une réduction draconienne de ses services, bien qu'aucun chiffre officiel n'ait encore été publié, Via a 160 wagons de passagers à vendre, 65 unités auto-propulsées et 50 locomotives. Le marché pour un tel équipement, particulièrement aux États-Unis, est jugé excellent.

SUITE DE LA UNE



Une tragédie faisant deux morts hier à Petawawa, en Ontario, est venue assombrir le dernier trajet du «Transcontinental».

PHOTO CP

VIA

Via enterre le «Transcontinental»

modernisé, mais aussi considéré comme l'un des plus sûrs pour protéger l'environnement.

«Ce gouvernement s'acharne à détruire le transport en commun au pays. Les conservateurs vont s'apercevoir tôt ou tard qu'il est beaucoup plus onéreux de tenter de rétablir un moyen de transport plutôt que de l'améliorer afin de le rendre plus attrayant pour les usagers et, par conséquent, plus rentable», a indiqué Mme McLaughlin.

Quant au responsable de Transport 2000, M. Guy Chartrand, qui manifestait lui aussi à la Gare centrale, il a affirmé que son organisme n'abandonnera jamais la lutte en faveur des transports collectifs.

M. Chartrand, qui s'était rendu à Québec samedi pour faire le dernier circuit Québec-Montréal en train, a dû se résoudre à faire la dernière étape du trajet (Drummondville-Montréal) en autobus, la locomotive s'étant arrêtée trois fois entre Québec et Drummondville mettant ainsi 5 h 15 minutes à parcourir cette distance.

Un habitué du train, M. Gustave Lanctôt, qui est monté à bord du «Canadien» pour la dernière fois hier, a indiqué qu'il avait décidé de passer à l'histoire en montant dans le dernier train.

«Ça me fera quelque chose à raconter à mes petits-enfants, je voyage régulièrement en train et je trouve honteux que notre gouvernement coupe de moitié le service ferroviaire au pays», a précisé le voyageur âgé de 45 ans.

Au Canada

Hier, il y a eu des manifestations partout au Canada mais c'est dans l'est du pays qu'elles ont été les plus animées.

À Sydney en Nouvelle-Ecosse, le dernier «train» à quitter la ville avec des passagers était un... autobus. Plus de 300 personnes manifestant contre la mort du train se sont en effet enchaînées à la locomotive, sur l'île du Cap Breton, forçant Via à faire appel à des autobus afin de transporter ses passagers à Halifax.

À Ottawa, des manifestants armés des pancartes suggérant de ficeler un député conservateur aux rails ont envahi la gare.

À Medicine Hat, en Alberta, quelque 150 personnes ont porté un cercueil jusqu'au bureau de Bob Porter, le député conservateur de la région.

À Winnipeg, des adeptes du train se proposent d'organiser une manifestation monstre lorsque le «Transcontinental» entrera en gare, demain.

À Toronto, le maire Art Eggleton a affirmé qu'il continuerait la lutte pour conserver les trains de banlieue.

Sur l'île de Vancouver, les citoyens étaient plus joyeux, la Cour suprême de Colombie-Britannique ayant rejeté une directive du fédéral ordonnant l'arrêt du service ferroviaire entre Nanaimo et Courtenay. □

PORT

La Société du port de Montréal n'est pas au bout de ses peines

moine et les mouvements écologistes.

Large consensus

La Commission mixte de quatre membres, coprésidée par MM. Carol Martin et Georges-Albert Tremblay, constate au départ que «la justification du projet telle que présentée dans les études réalisées jusqu'à maintenant par les autorités portuaires n'est pas acceptée par la grande majorité des intervenants impliqués».

«La Commission, peut-on lire dans son cahier de directives, a noté lors des réunions publiques un désaccord au sujet des prévi-

sions à long terme du trafic de conteneurs, au sujet des sites possibles d'expansion sur l'île de Montréal, et au sujet de l'utilisation optimale de certains secteurs du port actuel».

Concernant justement les espaces adjacents aux quais actuels, la Commission demande au promoteur d'expliquer plus en détails pourquoi il n'a pas envisagé plus positivement l'option Longue Pointe, que l'étude Lavalin avait désignée en priorité, avant l'option Tête-aux-vents jugée peu recommandable en raison de la disparition éventuelle de 13 hectares d'espaces verts, dont 800 mètres d'accès au fleuve sur la promenade Bellevue.

Tout en reconnaissant la difficulté de la tâche, la Commission juge qu'un consensus doit être établi au sujet de la justification du projet, étant donné les positions divergentes et parfois contradictoires de certains intervenants.

«Dans le même esprit, considère la Commission, la gravité des conséquences de tout impact causé par le projet ne peut être évaluée en vase clos et le Port de Montréal devra démontrer dans son étude qu'il y a eu concertation entre les diverses parties intéressées».

La Commission ajoute que ce réexamen devrait se faire «sans intermédiaire, avec les autorités provinciales, régionales et municipales compétentes, de même qu'avec les intervenants socio-économiques concernés».

Cette démarche aiderait à clarifier la justification du projet pour ceux qui le remettent en question et qui désirent être consultés et rassurés sur le fait que la nécessité de l'expansion du port a été examinée rigoureusement, conclut la Commission. □

EAU

Les Québécois ont bu 92 millions de litres d'eau embouteillée, l'an dernier

Les principes de filtration, à action mécanique ou à action chimique, sont nombreux et chacun élimine seulement certains polluants. L'utilité des filtres dépend de la nature de ces polluants: solides en suspension, minéraux et métaux dissous, substances artificielles ou microbes, que l'on souhaite éliminer, indiquait-on. Le magazine conseillait tout de même un purificateur, «si l'eau a mauvais goût, si elle provient d'un puits ou d'un service privé où il y a un risque de contamination, ou si l'on cherche à se mettre à l'abri de tout risque potentiel, même très minime».

La publicité des embouteilleurs d'eau influence aussi les consommateurs et produit un effet d'entraînement qui explique la grande popularité de certaines marques. «Sur le plan sociologique, la publicité crée sans doute chez l'acheteur, qui choisit telle marque, un sentiment d'appartenance», admet M. Lavallée.

Pour le goût

Les consommateurs choisissent également l'eau en bouteille parce qu'ils lui trouvent meilleur goût. M. Lavallée fait la distinction entre l'eau plate et l'eau gazeifiée, eau de source à laquelle on a ajouté du gaz carbonique. «On ne peut les comparer parce que les bulles, dans le Perrier par exemple, modifient le goût», explique-t-il.

Lorsque sa teneur en minéraux dépasse 1 000 parties par million, l'eau est *minérale*. Son goût, plus prononcé que celui de l'eau de source, varie selon sa teneur en chacun des minéraux qu'elle contient. Finalement, on retrouve aussi sur le marché l'eau déminéralisée et l'eau traitée, qui provient de l'aqueduc mais qui a été filtrée.

Les eaux embouteillées du Québec viennent de 19 sources; 35 marques de commerce sont dispo-

nibles. *Protégez-vous* souligne que l'on doit donc se fier à la source, indiquée sur la bouteille, et non à la marque pour choisir une eau. Plus le contenant est gros et plus l'eau est économique. «L'eau elle-même ne coûte presque rien: ce que l'on paie, ce sont les frais d'embouteillage, de transport, etc.», indique-t-on. L'eau en vrac est la moins chère, mais elle se contamine facilement, puisque n'importe qui a accès aux distributrices, dans les pharmacies et les supermarchés.

Le Dr Paul Dagenais Pêrusse, président de l'Office général des eaux minérales et lui-même producteur de l'eau minérale Saint-Justin, déplore que «le Québec importe l'image de marque de certaines eaux européennes, au coût de 30 millions\$ par année», affirme-t-il. Pourtant, les eaux d'ici sont aussi d'excellente qualité, ont le même goût et coûtent évidemment moins cher, fait-il remarquer. De plus, en France, le ministère de la Santé a le pouvoir de décréter qu'une eau est *minérale* lorsqu'il lui reconnaît des qualités médicales, quelle que soit sa teneur réelle en minéraux, ajoute le médecin.

Il précise que les bouteilles de plastique, souvent entreposées à même le sol dans les commerces, laissent pénétrer les bactéries. «Toutefois, explique-t-il, ces bactéries aérobies (qui ne se développent qu'en présence d'air) sont sans danger pour la santé. Elles sont simplement dégoûtantes, parce qu'elles flottent comme des miettes de pain dans l'eau». □

GUERRE

L'Azerbaïdjan plonge dans la guerre civile

licoptère arménien contre des villages azéris fut parvenue à Bakou.

Les manifestants ont dénoncé tout à tour la direction azerbaïdjanaise, accusée d'avoir laissé s'enliser l'affaire du Nagorny Karabakh, mais aussi Moscou.

Cette mobilisation se retrouve chez les Arméniens. Trois cent mille personnes, selon l'estimation de Tass, se sont rassemblées hier à Erevan et ont décidé de former des «détachements d'auto-défense». Ils ont également créé la «mobilisation totale».

Un porte-parole du Mouvement national arménien a expliqué qu'il s'agissait de protéger «la souveraineté de la république arménienne unie et d'assurer la sécurité de la population arménienne de Chaumian et Getachen», localités situées dans le nord du Nagorny Karabakh où se déroulent des combats entre Arméniens et Azéris.

Les nationalistes arméniens ont enfin décidé de constituer un «Conseil extraordinaire de défense» auquel ils veulent associer le gouvernement local.

Moscou est également sur la sellette à Erevan. Des orateurs ont accusé le Kremlin d'attiser la guerre inter-ethnique (...) en fermant les yeux sur le sang versé au Nagorny Karabakh et en n'envoyant pas des troupes à Chaumian. L'annonce de l'arrivée prochaine dans la capitale arménienne de représentants de Moscou a été huée. «Les hauts apparatchiks du Kremlin n'ont rien à faire en Arménie», ont affirmé des orateurs.

Des troupes supplémentaires du ministère soviétique de l'Intérieur ont été dépêchées dans les régions de Chaumian et Khanlar. Les belligérants échangent des tirs à coups de fusils automatiques et de mitrailleuses, a précisé Tass.

Le sort des otages arméniens enlevés mardi dernier par des Azéris dans la région de Chaumian n'est pas connu, tout comme celui des Azéris pris en otage mercredi en représailles par des Arméniens. Parmi les otages arméniens, figurent tous les responsables de la région de Chaumian.

Selon le responsable militaire

du Nagorny Karabakh cité par Tass, le général Youri Kossolapov, «la situation est devenue telle qu'il est absolument indispensable d'introduire l'état d'urgence».

L'agence soviétique a enfin recensé un certain nombre d'incidents mettant en évidence que les forces de l'ordre sont de plus en plus souvent prises à partie.

«Rien que pour ces derniers jours», explique Tass, quelques soldats du ministère de l'Intérieur ont été tués dans la région du Nagorny Karabakh, ainsi qu'un lieutenant. Cinq autres ont été blessés. Un officier et trois soldats ont disparu hier alors qu'ils se rendaient dans un village de la région de Chaumian, où ils avaient reçu un appel à l'aide.

Arméniens et Azéris semblent également avoir accumulé des moyens de plus en plus sophistiqués et disposer de véritables arsenaux.

La *Krasnaya Zvezda* (Étoile Rouge), le quotidien des forces armées soviétiques, a révélé hier que les belligérants étaient fort bien organisés et possédaient même des hélicoptères dont ils avaient fait disparaître les signes d'identification. □

Le «714 X» de Naessens sera testé par des spécialistes

■ Un spécialiste du cancer de l'hôpital Notre-Dame a accepté hier de mettre sur pied, sous l'égide de la Corporation des médecins du Québec, un groupe de médecins pour étudier les effets sur le cancer du médicament «714 X» du biologiste Gaston Naessens.

Interviewé par le journaliste Pierre Nadeau dans le cadre de l'émission «7 Jours» sur les ondes de Télé-Métropole, le docteur Jacques Jolivet, qui est rattaché à l'Institut du cancer de Notre-Dame, a malgré exprimé beaucoup de scepticisme quant aux vertus du traitement de M. Naessens.

«Ça fait partie des traitements miraculeux pour le cancer. On en connaît des dizaines», a-t-il dit.

Mais devant les offres de coopération faites par Gaston Naessens, qui était aussi de l'émission, et les questions pressantes de l'animateur, le docteur Jolivet a fini par admettre qu'il pourrait être utile de tester le «714 X».

Il a suggéré que le traitement pourrait être mis à l'essai, sur une base volontaire, sur une vingtaine de personnes atteintes du cancer et pour qui il n'y aurait plus d'autre thérapie.

Le médecin a également indiqué que l'expérimentation devrait se faire de façon structurée et sous bon contrôle, «parce que l'évolution de ces maladies-là est très compliquée».

M. Naessens a aussitôt sauté sur l'offre du docteur Jolivet.

Plus tôt dans l'émission, le praticien de Notre-Dame avait reconnu que les médecins de cet hôpital étaient envahis de demandes de malades qui voulaient être traités au «714 X».

Duarte à l'article de la mort

Agence France-Presse

SAN SALVADOR

■ L'ancien président du Salvador Jose Napoleon Duarte qui souffre d'un cancer du foie, se trouve à l'article de la mort et est entré dans «une des phases les plus critiques» de sa maladie, a indiqué hier soir son médecin personnel, le docteur Jose Luis Saca.

Le Dr Saca a déclaré que M. Duarte, âgé de 64 ans, qui a présidé le pays de 1984 à 1989, se trouvait sous respiration artificielle. «Il ne parle plus et ne reconnaît plus ses proches», a-t-il ajouté.

Où donner de son sang?

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 rue Sherbrooke Est, de 9 h à 18 h;

● à Montréal: École Polytechnique de Montréal, Foyer, 2500, chemin Polytechnique, de 9 h 30 à 16 h 30;

● à Pierrefonds: Club Optimiste Pierrefonds (Nord-Ouest) Inc., Maison O'Connell, Centre culturel de Pierrefonds, 13850 boulevard Gouin Ouest, de 14 h à 20 h 30;

● à Hull: organisée par la Caisse populaire St-Raymond et la Sportèque, en collaboration avec la station CKCH, Sportèque, 72, rue Jean-Proulx, de 14 h 30 à 20 h 30.

Presse Canadienne

HAMILTON

■ Sheila Copps, qui annoncera vraisemblablement aujourd'hui sa candidature dans la course au leadership du Parti libéral, s'est séparé de son mari après quatre ans de mariage, a fait savoir un des organisateurs de sa campagne, le député de Hamilton West, Stan Keyes.

«Elle espère cependant une réconciliation», a-t-il indiqué à un journal d'Hamilton.

Mme Copps, âgée de 37 ans, et son époux, Ric Marrero, 34 ans, sont les parents d'une petite fille de bientôt 3 ans, Danelle, dont Mme Copps a la garde.

Le député Keyes répondra aujourd'hui aux questions des médias concernant cette séparation.

Donald l'espion est condamné à mort à Moscou

d'après Reuter et UPI

MOSCOU

■ Un diplomate soviétique, dont le nom n'est pas divulgué et qui a espionné au profit de la CIA pendant près de 30 ans, a été condamné à mort à Moscou, rapporte le quotidien soviétique *Pravda*. Il n'est pas précisé si la sentence a été exécutée.

Ce diplomate était en poste aux Nations unies en 1961 quand il a été recruté. Il a ensuite été nommé en Birmanie, puis en Inde dans les années 70.

Il avait Donald comme nom de codé et recevait des instructions par le biais de petites annonces publiées dans le *New York Times* dont *Pravda* publie deux exemples.

En Inde, «Donald» avait été doté d'un mini-émetteur ultra rapide qui lui permettait de transmettre ses renseignements simplement en passant en autobus devant l'ambassade des États-Unis.

Le diplomate espion passait aux Américains des plans secrets sur la défense soviétique contre les armes chimiques et biologiques, des codes diplomatiques et des indications sur les préparatifs de la défense civile.

Pravda indique que Donald a causé des torts considérables à la défense et aux organes de sécurité soviétiques. «Ayant accès à beaucoup de secrets d'État, Donald fournissait des renseignements sur tout ce qui intéressait les services américains de contre-espionnage».

Il avait fait des études supérieures et était un expert dans de nombreux domaines, est-il indiqué dans le journal soviétique.

«Je m'étais habitué à vivre sur le fil du rasoir et je n'ai jamais imaginé d'autre vie», lui faire dire *Pravda* lors d'un interrogatoire auquel il fut soumis par le KGB.

«Je n'ai jamais pensé à l'échec», a déclaré l'espion. «Je pensais que je ne serais jamais pris jusqu'à ma mort, parce que tous mes actes étaient très soigneusement pensés.»

Pravda ne révèle pas le poste officiel de Donald, mais on peut en déduire qu'il était d'un rang élevé.

Donald était un des 30 espions occidentaux découverts ces dernières années par le chef du KGB Vitali Krouchkov, qui a été nommé l'année dernière à la tête des services de renseignements soviétiques.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES
PROMOTION	285-7100	Détailants
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



03-1-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111



Adeline St-Jean est heureuse d'avoir été choisie ambassadrice de Boule de Neige, la mascotte de la fête des neiges.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Élue ambassadrice de Boule de Neige, Adeline est «super fière»

RAYMOND GERVAIS

■ C'est une jeune fille de 12 ans, Adeline St-Jean, qui a été élue hier, ambassadrice de Boule de Neige, la mascotte de la fête des neiges de Montréal qui se déroulera cette année du 26 janvier au 4 février.

Choisie parmi dix finalistes, lesquels ont été pré-sélectionnés parmi 38 autres garçons et filles âgés de dix à 13 ans en décembre par un jury, Adeline, une jeune fille aux yeux pétillants qui adore la natation et le sport en général, a déclaré qu'elle était «super fière d'avoir été élue parmi autant de jeunes talents».

Hier, neuf filles et un garçon s'opposaient lors de la grande finale du concours pour le titre

d'«ambassadeur de Boule de Neige».

Adeline, qui fréquente l'école Ludger-Duvernay à Saint-Henri et qui est en sixième année, aspire à devenir un jour ingénieur en électronique. Sa matière préférée à l'école: les mathématiques.

Expérience inoubliable

À la fin du concours hier, alors qu'elle était sous les projecteurs, la jeune fille a indiqué qu'elle venait de vivre une expérience inoubliable et qu'avait elle, la fête des neiges allait «bouger» cette année. «Que Boule de Neige se tienne prêt», a-t-elle dit.

Adeline suivra dorénavant pas à pas la mascotte et lui servira d'interprète lors des conférences de presse ainsi que lors

des apparitions de l'ours polaire en public.

Tout comme son prédécesseur, Pierre-Paul Daunais, le jeune garçon qui avait été choisi l'année dernière ambassadeur de Boule de Neige, Adeline est très à l'aise devant un micro et aime beaucoup s'exprimer en public.

La fête des neiges se veut le lieu de rencontre des Montréalais qui délaisseront leurs pantoufles pour venir participer à des sports d'hiver.

Comme par les années passées, il y aura de tout pour tous et en plus des trois sites principaux où se dérouleront les activités (l'île Notre-Dame, le Vieux-Port et le Vieux-Montréal), une trentaine de quartiers de la ville présenteront des activités spéciales durant les dix jours que durera la fête.

STCUM: la CUM pourrait tenir des audiences publiques

MARC DORÉ

■ La Communauté urbaine de Montréal pourrait accueillir favorablement la demande du Syndicat de l'entretien de la STCUM, qui veut être entendu par les élus à propos des nouveaux horaires de travail.

Le président de la CUM, Michel Hamelin, a déclaré hier qu'il n'avait pas d'objection de principe à cette requête, à condition que ce ne soit pas une façon détournée de faire des négociations en public.

«Si c'est pour exposer leur point de vue, la commission du conseil de la CUM chargée des questions de transport pourrait les recevoir», a indiqué M. Hamelin, qui s'est dit prêt «à tout tenter» pour sortir le dossier de l'impassé dans laquelle il est engagé.

M. Hamelin a indiqué qu'il avait l'intention dès ce matin de discuter de la demande syndicale avec le président et la vice-présidente de la commission du transport, le maire Peter B. Yeomans de Dorval et la conseillère Thérèse Daviau de Montréal.

Le président du syndicat, Normand Lamoureux, a fait savoir en conférence de presse qu'il avait fait parvenir hier une lettre au maire Yeomans.

M. Yeomans, qui n'avait pas encore reçu la missive du syndicat quand il a répondu aux questions de La Presse, n'a pas eu non plus de réaction négative à la demande d'audiences publiques.

Mais il est peut-être un peu trop tôt, selon lui, pour recourir à un moyen aussi exceptionnel d'intervention quand les deux parties ont encore les ressources pour régler, croit-il.

Un porte-parole de Robert Perreault, président du conseil d'administration de la STCUM, a indiqué l'intention du conseiller de la Ville de Montréal de ne pas faire de déclaration publique sur le sujet pour le moment.

Dans sa lettre à M. Yeomans, le syndicat demande la possibilité de soumettre à un examen public ses arguments sur les nouveaux horaires de travail. La STCUM serait aussi appelée à faire valoir son point de vue dans le cadre du même forum.

L'implantation de nouveaux horaires, à la fin novembre, s'est heurtée dès le début à la résistance farouche des quelques 450 ouvriers touchés, qui refusent systématiquement depuis de faire des heures supplémentaires.

Ce refus a eu pour conséquence de ralentir le travail d'entretien des autobus dans les garages de la STCUM, et ce sont les usagers du transport en commun qui ont dû subir les contre-coups de cette querelle.

Le syndicat s'était pourtant entendu avec la STCUM, l'été dernier, pour soumettre la dossier à un arbitre, qui a finalement donné raison à la direction de la société de transport. Le syndicat a rejeté la décision de l'arbitre, qui ne prenait pas en compte la dimension «sociale et humaine» de l'affaire.

M. Lamoureux a expliqué hier que les membres de son syndicat devaient attendre jusqu'à 20 ans pour obtenir leurs week-ends de congé et commencer leur journée de travail à 7h.

Mais «d'un trait de plume, Mme Roy met fin à des années d'aspirations et modifie complètement les règles du jeu», a dit le président du syndicat.

Ce n'est pas la première fois que le président du syndicat s'en

prend à Mme Louise Roy, dont il compare la gestion et les méthodes à celles de l'ancien président Lawrence Hanigan.

Cette question d'horaires est d'ailleurs en train de pourrir complètement les négociations pour le renouvellement de la convention collective des quelques 2000 membres du syndicat, qui ont débuté le 26 mai dernier.

Hier, le syndicat s'est interrogé sur le fait que le négociateur patronal provienne d'une firme spécialisée et qu'il ait été embauché uniquement pour les négociations.

«Peut-être a-t-il intérêt à faire trainer les négociations pour augmenter ses honoraires?», s'est interrogé M. Lamoureux.

La STCUM a demandé la conciliation le 17 novembre, après avoir soumis un projet global de règlement. Mais seulement deux séances de conciliation ont eu lieu depuis, et ces rencontres n'ont servi qu'à informer le conciliateur Marcel Boisvert de l'état du dossier, a déclaré le président Lamoureux.

Deux autres séances de conciliation sont prévues pour demain et mercredi.

Le syndicat demande, entre autres, la réduction de la semaine de travail de 40 heures sur 5 jours à 36 heures en quatre jours, et des

augmentations salariales de 7 p. cent pour chacune des deux dernières années d'une convention de trois ans.

La semaine dernière, la présidente directrice générale de la STCUM a évalué à 25 millions\$ par année le coût des demandes syndicales, ce que la société n'a pas les moyens de payer, a-t-elle dit.

Même si la convention collective est échue depuis hier et malgré l'état des négociations, le syndicat n'a pas l'intention, pour le moment, de recourir pour le moment à la grève générale, a répété M. Lamoureux.

Les quelque 1000 membres du syndicat qui étaient réunis hier en assemblée générale pour faire un bilan de la situation ne se sont pas prononcés sur cette question.

Rappelons par ailleurs que c'est le 24 janvier qu'un juge de la Cour supérieure sera appelé à se prononcer sur une requête du syndicat qui conteste l'ordonnance du Conseil des services essentiels obligeant les employés d'entretien à faire du temps supplémentaire.

Le syndicat affirme que le Conseil des services essentiels n'a pas le pouvoir d'obliger ses membres à faire du temps supplémentaire alors que leur convention leur donne le droit de refuser.

Double meurtre à Bernières

Presse Canadienne
BERNIÈRES

■ La guerre des gangs continue de faire des siennes dans la région de Québec: tout porte à croire que les troisième et quatrième morts attribuables à un meurtre depuis le début de l'année dans cette région sont reliées encore une fois à une affaire de drogue.

Philippe Côté et Daniel Dunn, âgés respectivement de 44 et 31 ans et habitant Val-Bélair, ont été trouvés assassinés, samedi soir, sur le chemin Lambert, une route peu fréquentée de Bernières, sur la Rive-Sud du Saint-Laurent.

Alertés sur les lieux, vers 22 h 30, les policiers de la Sûreté du Québec ont retrouvé deux cadavres gisant dans la neige, près d'un véhicule dont le moteur tournait toujours.

Daniel Dunn, une des victimes, était bien connu des milieux policiers: il avait été accusé de meurtre prémédité, mais acquitté, dans l'affaire de la mort d'un détenu du pénitencier de Donnacona, Michel Amyot, le 7 septembre 1988; le meurtre avait eu lieu dans la cour de l'établissement de détention.

Après son acquittement, il avait été libéré du pénitencier où il avait purgé des sentences totalisant une dizaine d'années d'emprisonnement pour des vols qualifiés.

La police suppose que les victimes avaient rendez-vous sur le chemin Lambert où, finalement, ils ont été assassinés.

Les policiers ont érigé aussitôt des barrages routiers dans le but de mettre la main sur les assassins, qu'ils soupçonnaient bien armés, mais l'opération s'est déroulée en vain, aucune arrestation n'ayant eu lieu dans les heures qui ont suivi.

L'autopsie des deux cadavres doit être pratiquée aujourd'hui;

elle devrait permettre de déterminer la nature exacte de la mort des deux hommes.

Trois morts accidentelles, dont deux en motoneige

Presse Canadienne

■ La fin de semaine aura été peu meurtrière si on la compare aux précédentes puisque seulement trois personnes y ont été tuées accidentellement selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier.

Déplorées toutes les trois dans les Laurentides, il s'agit en outre de morts survenues dans des circonstances peu habituelles: deux victimes sont des motoneigistes alors que la troisième est un pompier volontaire.

Le dernier accident, qui a eu lieu samedi sur la route 329, à Mille-Isles, une petite localité située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Saint-Jérôme, a coûté la vie à Barry Cluett, demeurant à Mille-Isles même. La motoneige que chevauchait la victime de 30 ans est entrée en collision avec une automobile à la suite d'une perte de contrôle.

Également samedi, mais vers 11 h 40, Jeannot Perreault, un pompier volontaire de 31 ans, de Saint-Jovite, est mort lorsqu'écrasé entre deux camions lors d'un accident à Saint-Jovite.

La première tragédie de la fin de semaine avait eu lieu vers 19 h 45, vendredi, dans un sentier de motoneige de Saint-Michel-des-Saints: Susan Rhinestmith, âgée de 47 ans et habitant Saint-Zénon, a été écrasée mortellement par sa motoneige à la suite d'une perte de contrôle dans une courbe.

Hydro: nouvelle ronde de grèves

■ Tout le Québec est frappé depuis minuit par un débrayage de 24 heures des 14000 syndiqués d'Hydro-Québec qui inaugurent une nouvelle ronde de grèves, après la pause du temps des Fêtes.

Il s'agit là de la troisième vague de grèves des salariés de la société d'État et comme les fois précédentes, les moyens de pression prennent plusieurs formes.

Ainsi, on prévoit d'abord le maintien du refus de faire du temps supplémentaire en tout temps, dans toutes les régions. La panoplie comprend également une alternance de grèves régionales de 24 heures — une région à la fois, et non plus deux comme précédemment — et de grèves générales de 24 heures, sur des cycles de 15 jours.

Demain, après la fin du débrayage général, les grèves régionales toucheront successivement la Mauricie, le Saguenay, les Laurentides et le Matapédia. Samedi, c'est la Baie James qui sera frappée.

Comme ils l'ont fait les fois précédentes, les syndiqués se sont

engagés à assurer les services essentiels en cas de panne. Ils effectueront aussi certains travaux d'entretien prioritaires visant à assurer la continuité du service chez les abonnés.

La direction d'Hydro-Québec et les représentants syndicaux ont discuté, vendredi, devant le Conseil des services essentiels, de la teneur de ces travaux prioritaires.

En fin de soirée, hier, une porte-parole d'Hydro-Québec, Mme Francine Charest, a affirmé que le syndicat des métiers avait refusé de laisser travailler ses membres à des réparations jugées essentielles par la compagnie, alors que le responsable des services essentiels au syndicat, M. Yvan Marcell, a soutenu le contraire.

«Les travaux demandés à LG-4 et au Centre de réparations de Varennes ne sont pas urgents et n'affectent en rien la sécurité de l'approvisionnement», a-t-il dit.

Durcissement

La nouvelle série de débrayages

pourrait marquer un durcissement de la position des parties.

Vendredi, le porte-parole de la coalition syndicale, Luc Chabot, a lancé l'avertissement que contrairement aux deux premières vagues de débrayages, celle-ci «ne cessera que lorsqu'un règlement interviendra» avec les techniciens, employés de bureau et employés de métier d'Hydro-Québec.

M. Chabot a accusé la société d'État de se trainer les pieds à la table de négociations. Depuis le début du conflit, les deux parties ont sans doute passé plus de temps à discuter des services essentiels qu'à négocier le contenu de la convention collective.

La convention est échue depuis plus d'un an et devant la lenteur des négociations, certains ont commencé à évoquer une intervention gouvernementale. Mais les syndiqués savent que tant qu'ils assureront les services essentiels, leur grève sera légale, empêchant ainsi le gouvernement de légiférer.

Passer l'hiver sur un voilier en plein fleuve Saint-Laurent

GILLES ST-JEAN

■ Le plus gros ennui qu'a connu Richard Migneault cet hiver, sur son voilier, c'est quand lui et son amie ont failli être asphyxiés au monoxyde de carbone, il y a environ un mois.

Le propriétaire de L'Oiseau, un deux-mâts de 45 pieds amarré à l'île Charron, en plein fleuve Saint-Laurent, a en effet relevé le défi de vivre sur son bateau tout l'hiver, malgré les nombreux avis pessimistes qu'on lui a donnés. Un de ses amis, propriétaire d'un voilier de 55 pieds, en fait autant.

«Quand on est passé du chauffage au bois à la fourniture à l'huile, on a oublié que de la crésote s'était formée dans la cheminée», a expliqué hier le coiffeur, qui admet être un peu marginal, dans la bonne chaleur de la cabine du voilier de son copain.

Richard Migneault et l'autre gars, âgé lui aussi d'une trentaine d'années, ne voient pas pourquoi il est si difficile présentement de trouver dans la région de Montréal plus d'endroits où amarrer des bateaux afin d'y vivre pendant la morte saison.

«On a fait le tour des marinas

et aucune n'a voulu qu'on y passe l'hiver. Pourtant, il existe des endroits formidables, dans des baies, où l'on serait très bien et où les bateaux ne seraient pas menacés par la débâcle du printemps», affirme le copain qui désire garder l'anonymat.

Tout le confort

Les bateaux des deux amis disposent de tout le confort voulu: chauffage, eau courante, électricité, téléphone, téléviseur, vidéo, etc. La cuisinière fait appel au propane.

Il y a de la place pour accueillir plusieurs personnes: l'un héberge son fils tous les week-ends et Richard Migneault reçoit ses trois enfants tous les 15 jours. On vit un peu à l'étroit, admet ce dernier, mais ce n'est pas pire qu'une maison mobile.

Et c'est un bateau. «Je suis un marin dans l'âme depuis 20 ans. Vivre sur mon bateau, c'était un rêve. L'Oiseau, c'est mon deuxième voilier», dit-il.

Mais les problèmes pourraient survenir au printemps, admettent Richard Migneault et son copain, quand les glaces vont se mettre à descendre le fleuve: «S'il y a une grosse débâcle et un gros vent d'est, ça risque de refouler. Les coques

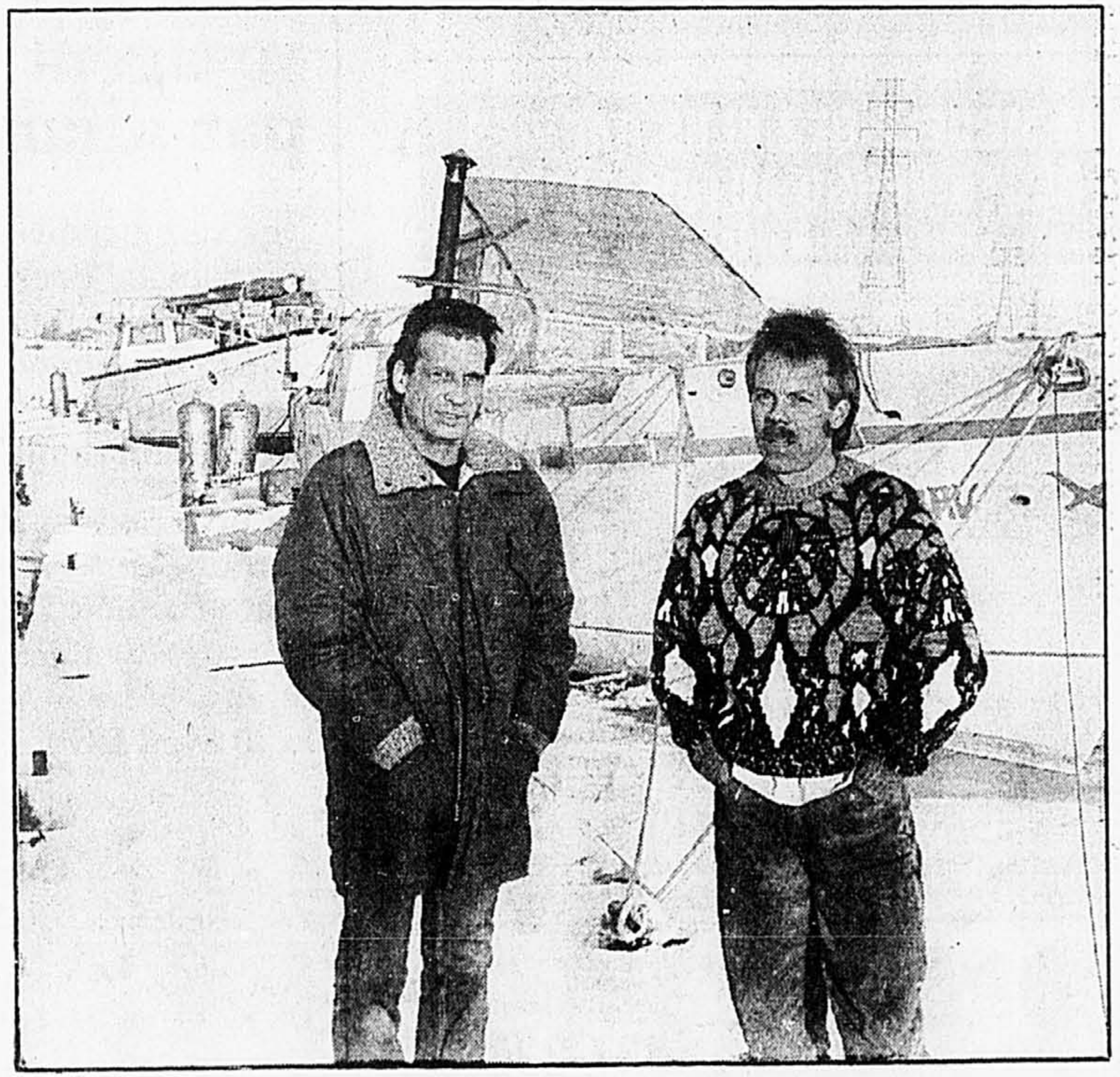
des bateaux pourraient alors être endommagées. Mais ce sont des si...»

L'Oiseau et l'autre bateau ont des coques de ciment à l'époxy, qui a l'avantage de ne pas être affecté par l'eau de mer, selon leurs propriétaires. Les compagnies d'assurances ne veulent pas couvrir ce type de bateaux, parait-il, à cause de leur poids.

«Mon idée, c'est de rester ici jusqu'à ce que mon bateau soit prêt à affronter la haute mer, dans plus d'un an. En attendant, dit l'un je ne vois pas pourquoi ceux qui le désirent ne pourraient pas se regrouper pour passer l'hiver dans des marinas. Ça se fait ailleurs, notamment à Toronto. Ici, ça viendra sûrement un jour. Après tout, il n'y a pas toujours eu de parcs de maisons mobiles!»

Richard Migneault (à droite) et son copain devant leurs voiliers amarrés à l'île Charron. Les deux hommes habitent sur leurs bateaux cet hiver et se disent très bien ainsi.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse



Une disco se transforme en chambre à gaz en Espagne: 43 morts

Un gaz toxique contenu dans la fumée s'est répandu de façon fulgurante par le système de ventilation

d'après AFP, Reuter, UPI et AP
SARAGOSSE, Espagne

■ Quarante-trois personnes, toutes de nationalité espagnole, ont péri asphyxiées dans la nuit de samedi à dimanche lors de l'incendie d'une discothèque de Saragosse, dans le nord-est de l'Espagne, qui s'est transformée en quelques minutes en véritable chambre à gaz.

Le propriétaire de l'établissement, M. Faustino Martínez, a été mis hier à la disposition de la justice par ordre du juge chargé de l'affaire. Arrêté quelques heures après la tragédie, il a été remis en liberté hier soir.

Presque toutes les victimes de la discothèque, le Flying, qui avaient pour la plupart entre 30 et 50 ans, ont succombé à l'inhalation d'acide cyanhydrique, un gaz très toxique contenu dans la fumée qui s'est répandue d'une façon fulgurante par le système de ventilation. Cet acide était l'un des composants utilisés dans les chambres à gaz des camps d'exterminations nazis, a déclaré le maire de Saragosse, M. Jose Luis Tritino, lors d'une conférence de presse.

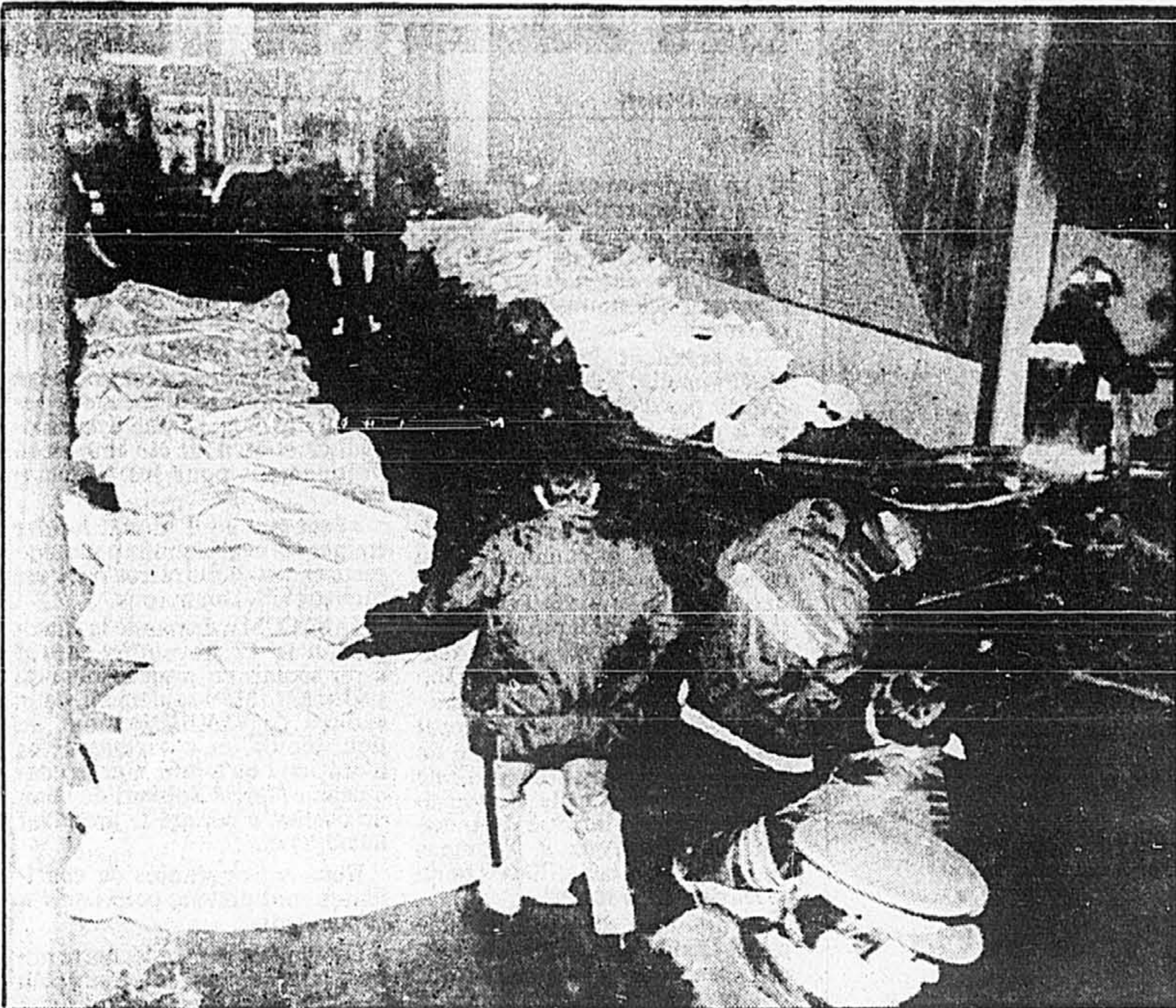
Poison violent
Ce violent poison, qui vient de la combinaison d'hydrogène avec du cyanogène, est dégagé par la combustion d'éléments en plastique, de rideaux et de tapis construits avec des matériaux interdits en Europe, a souligné un ingénieur chimiste, M. J.M. Ester Gonzalez, dans des déclarations à la presse.

La présence d'acide cyanhydrique explique les morts fulgurantes des victimes. De nombreux cadavres étaient assis sur leurs sièges lorsque les pompiers ont pénétré dans la discothèque, située en plein centre de Saragosse et qui n'a été que très peu endommagée par les flammes.

Les obsèques des victimes auront lieu aujourd'hui dans la basilique de El Pilar. La chapelle ardente avait été installée hier en début de soirée dans un cimetière local. Les autorités ont proclamé trois jours de deuil dans les trois provinces de la région (Teruel, Huesca et Saragosse).

Des survivants ont raconté que la discothèque avait été plongée dans l'obscurité dès le début de l'incendie et que rares étaient ceux qui avaient pu trouver la sortie.

Selon un des serveurs, le feu avait



Les corps des quarante-trois clients d'une discothèque de Saragosse, en Espagne, qui ont péri dans un incendie dans la nuit de samedi à dimanche, sont alignés devant l'établissement.



Deux personnes accablées par la douleur après avoir procédé à l'identification d'un membre de leur famille. Étouffées d'une façon fulgurante par la fumée toxique, les victimes n'ont pu sortir de la discothèque en flammes plongée dans l'obscurité.

éclaté près de la sortie de secours, prenant les clients au piège. D'après le père d'une victime, les pompiers — qui se sont très rapidement rendus sur les lieux — ont dû ouvrir la porte de secours avec une barre de fer. Ils ont circonscrit l'incendie en quelques minutes.

«On a d'abord senti le brûlé, et en quelques secondes, personne ne pouvait plus sortir. J'ai été le dernier à quitter le local», a raconté un barman de la discothèque. «J'ai essayé de gagner la sortie de secours, mais elle était en flammes. J'ai alors couru vers la porte principale enveloppée d'une épaisse fumée. Sur mon chemin, j'ai trouvé des personnes affolées et aveuglées par la fumée qui tentaient de rejoindre la porte de sortie», a-t-il témoigné. «Ils sont morts comme dans un piège à rats», a raconté un autre témoin.

D'après la version du gérant de la salle, le feu s'est déclaré dans le

plafond du sous-sol de la discothèque, sans doute en raison d'une surtension électrique. «J'ai vu soudain le toit rougir», a déclaré le gérant.

Les musiciens
Au dernier moment, le groupe «Blue Star» qui était à l'affiche avait été remplacé par l'orchestre «Imágenes». Les quatre musiciens ont péri dans la catastrophe, tandis que le chanteur, qui avait donné l'alerte, est sain et sauf.

La discothèque était surtout fréquentée par des personnes d'âge mûr. L'âge des victimes va ainsi de 22 à 54 ans, selon les identifications opérées.

Des dizaines de personnes, en pleurs, ont accouru à la morgue pour prendre connaissance de la liste des victimes. Des familles presque entières ont péri. Une fillette de 12 ans affirmait avoir perdu ses parents, son frère et son beau-frère. Un bébé de 15 jours et une petite fille de six ans sont restés sans parents et sans grands-parents.

En apprenant la nouvelle de la tragédie à la radio, plusieurs ha-

bitants de Saragosse, dont le maire de la ville, ont eu le réflexe de se rendre aussitôt dans la chambre de leurs enfants pour s'assurer qu'ils étaient bien là.

Le maire a déclaré qu'après avoir été fermée à plusieurs repri-

ses pour irrégularités, la discothèque avait été rouverte après s'être mise en conformité avec les normes en vigueur, qui sont très strictes à Saragosse. Elles avaient été renforcées après l'incendie de l'hôtel Corona de Aragon, qui

avait fait près 76 morts il y a une dizaine d'années.

En 1983, un autre incendie dans une discothèque de Madrid, l'Alcala 20, avait provoqué la mort de 82 personnes dans des circonstances semblables.

Il y avait eu 37 morts au Blue Bird

Agence France-Presse
PARIS

■ L'incendie de la discothèque Flying de Saragosse (nord-est de l'Espagne) qui a fait 43 morts et trois blessés, dont un grave, hier à l'aube, s'inscrit dans une longue liste de tragédies similaires.

Voici un rappel des incendies dans les discothèques:

- 1^{er} novembre 1970: boîte de nuit Cinq-Sept à Saint-Laurent-du-Pont (est de la France). 146 morts.
- 1^{er} septembre 1972: cabaret Blue Bird à Montréal (Canada). 37 morts.
- 25 juin 1973: boîte de nuit de

la Nouvelle-Orléans (Louisiane). 29 morts.

- 30 juin 1974: discothèque de Port Chester (New-York). 24 morts et 50 blessés.

- 3 novembre 1974: night-club d'un hôtel à Seoul. 88 morts et 30 blessés.

- 17 décembre 1975: cabaret Blue Angel à New-York. 7 morts.

- 1^{er} janvier 1976: discothèque Six-Neuf à La Louvière (Belgique). 16 morts et 5 blessés.

- 24 octobre 1976: boîte de nuit du Bronx à New-York. 25 morts et 25 blessés.

- 28 mai 1977: boîte de nuit Beverly Hills Supper Club à Southgate (Kentucky). 161 morts.

- 10 octobre 1978: discothèque à Caracas (Vénézuéla). 25 morts.

- 15 février 1979: discothèque Charadas à Madrid. 4 morts et 11 blessés.

- 16 août 1980: deux clubs privés dans le centre de Londres. 37 morts et 23 blessés.

- 5 juin 1980: boîte de nuit à Mexico. 14 morts et 3 blessés.

- 14 février 1981: discothèque Stardust à Dublin (Irlande). 56 morts.

- 17 décembre 1985: discothèque Alcala 20 à Madrid. 82 morts et 22 blessés.

- 3 mars 1987: discothèque en Arménie soviétique. 6 morts et 6 blessés.

loto-québec

Résultats

Tirage du 90-01-13

649

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

12 18 22 33 35 44

No complémentaire: 2

GAGNANTS LOTS

6/6	0	2 211 986,10\$
5/6 +	17	49 155,20\$
5/6	358	1 784,90\$
4/6	19 062	64,40\$
3/6	335 415	10,00\$

VENTES TOTALES: 18 377 055,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 300 000,00\$

Prochain tirage: 90-01-17

Tirage du 90-01-13

SELECT

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

1 17 22 30 31 39

No complémentaire: 42

VENTES TOTALES: 1 502 145,00\$

GAGNANTS LOTS

6/6	0	500 000,00\$
5/6 +	3	14 743,00\$
5/6	43	685,70\$
4/6	2 075	63,90\$
3/6	35 920	5,00\$

MISE-TOT: 10 13 29 42

GAGNANTS LOTS

6/6	192	260,40\$
-----	-----	----------

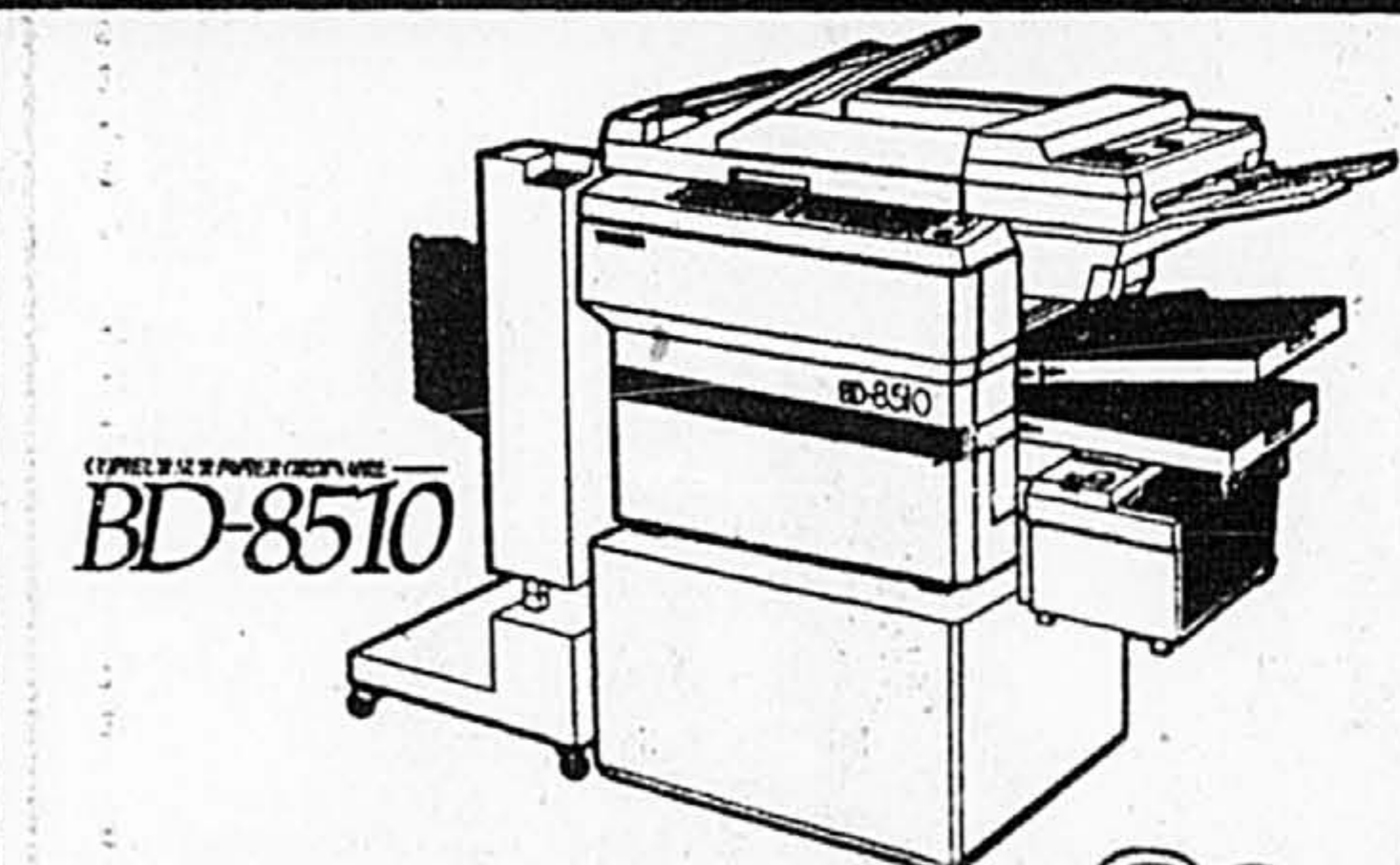
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 550 000,00\$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UN MODÈLE DES PLUS RAPIDES RECTO VERSO AUTOMATIQUE

(Autres modèles produisant de 10 à 60 copies minute)



40 copies minute de productivité multi-fonctions.

Le BD-8510 est un système de copie multi-fonctions qui accroît la productivité de votre entreprise. Grâce à l'alimentation automatique de documents, au zoom 65% - 200% et à la fiabilité Toshiba, vous obtenez des copies impeccables 365 jours par an.

ÉGALEMENT DISPONIBLES: PHOTOCOPIEURS TOSHIBA REMIS EN ÉTAT.

DMD

Ltée

Équipement de bureau

3535, rue Rouen est
Montréal, Québec
Télécopieur: 527-1381

527-2381

HOTEL MERIDIEN

Prestige: une bonne affaire pour ceux qui voyagent par affaires

Devenez membre du programme **Prestige 1990** du Meridien Montréal et vivez le luxe d'un hôtel 6 lys au prix exceptionnel de 97\$ par nuit, en occupation simple ou double.

Le programme **Prestige** vous garantit ce tarif spécial durant toute l'année 1990. Pour y adhérer, vous devez effectuer chez nous trois séjours entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 1990.

Le MERIDIEN MONTREAL

COMPAGNON DE VOYAGE D'AIR FRANCE

4, Complexe Desjardins, Montréal (Québec), H5B 1E5

Plus de 50 hôtels sur 5 continents. En Amérique du Nord: Bahamas • Boston • La Nouvelle-Orléans • Newport Beach • New York • San Diego • San Francisco • Vancouver

dès maintenant au **Meridien Montréal**

Devenez membre dès maintenant.

Pour réserver, appelez-nous au 1 (800) 361-8234 ou au 1 (514) 285-1450.

PROGRAMME 1990
PRESTIGE

Une nouvelle solution, le DDI, est disponible pour les sidéens qui ne supportent pas l'AZT

FRANÇOIS FOREST

■ Une solution, la didéoxynosine-2,3, est actuellement disponible au Canada pour des sidéens qui ne peuvent tolérer le seul médicament connu pour lutter contre le sida, l'AZT. Mais les médecins hésitent à l'utiliser parce qu'il existe peu d'études qui garantiraient un minimum de succès à leurs patients et qui les mettraient (les médecins) à l'abri de poursuites légales.

Santé et Bien-être Canada, qui a rendu récemment disponible la solution au camphre du biologiste Naessens pour lutter contre le cancer, a classé le DDI (didéoxynosine) comme «médicament d'essai» dans le cadre d'un programme d'autorisation d'urgence de médicaments.

Se l'attribuer à l'heure actuelle demande un cheminement que plusieurs sidéens, au nom d'une certaine qualité de vie, ne sont pas disposés à faire, de sorte que le produit comme certains autres, ferait actuellement l'objet d'un marché noir, selon un éminent microbiologiste de Montréal.

Une multitude de sidéens sont, en effet, incapables de conjuguer avec les effets et la rigueur du traitement à l'AZT, mais pour avoir accès au

DDI, un produit que la compagnie pharmaceutique Bristol-Myers estime «jeune» (un seul essai clinique a été réalisé), le patient doit avoir auparavant démontré des signes de «déperissement» à la suite d'un traitement continu avec l'AZT.

Bristol-Myers Canada ne mettra ce médicament à la disposition des Canadiens atteints du sida que s'ils ne tolèrent pas l'administration quotidienne de 600 milligrammes d'AZT.

Avant d'y avoir accès, il faudra au patient avoir démontré qu'il est intolérant à l'AZT par l'une des manifestations suivantes:

- diminution du taux d'hémoglobine à un rythme d'au moins un gramme par mois;
- intolérance gastro intestinale (vomissements, nausées);
- maux de tête persistants même après un traitement d'analgesique;
- agitation grave avec rétablissement et rechute
- psychose aigue;
- diminution de la force musculaire (incapacité de monter des escaliers).

Pour avoir accès au DDI, le sujet qui aura pendant six mois reçu une dose quotidienne de 500 mg ou plus d'AZT devra présenter:

— une perte de poids significative et involontaire (de deux à cinq livres par semaine pendant quatre semaines);

— une détérioration neurologique marquée (démence, psychose, myélite, leuco-encéphalopathie);

— manifestation d'au moins trois infections opportunistes dans les derniers six mois.

Plusieurs autres conditions sont énumérées avant que le malade n'ait accès à ce traitement au DDI.

Ce qui faisait dire cette semaine à plusieurs sidéens: «Je préfère vivre avec le virus qu'être continuellement hospitalisé à cause de l'AZT.»

Un médecin de pointe dans la lutte contre le sida, déclarait à *La Presse*: «Je veux bien croire que l'AZT est le seul produit mondiallement connu, encore qu'il doit subir des tests parce qu'il est bien loin d'être parfait comme en témoignent les effets secondaires, mais le fait de devoir l'utiliser quand on voit dans quel état le patient en sort avant de pouvoir essayer un autre produit, relève d'un manque d'humanisme ou tout au moins d'un programme d'urgence ou de compassion, mal adapté devant l'urgence de réagir à la maladie.»

Le DDI est disponible depuis le début de l'année avec accès restreint dans le cadre d'un programme d'urgence visant finalement à rendre disponible des produits non encore complètement testés, mais dont le peu qu'on connaît sur ses effets à court terme peut soulager le malade. Selon Santé et Bien-être Canada, au cours des prochaines semaines, une douzaine de produits seront soumis à des «évaluations rapides mais sérieuses» dans le cadre d'un autre programme «fast track».

Un porte-parole de la compagnie Bristol-Myers, Francine Gingras, a déclaré, à *La Presse* que le DDI n'apportait actuellement aucune réponse médicale, que c'était une «drogue jeune, un essai» avec un avenir peut-être prometteur, mais dont on ne pourra tirer aucune conclusion avant plusieurs années. Voilà pourquoi la compagnie estime qu'avant d'essayer sa drogue dans le cadre d'un programme d'urgence, le patient devait auparavant avoir essayé ce qui semble reconnu.

Une seconde série d'essais sur 300 sidéens sera entreprise prochainement par le manufacturier en collaboration avec Santé et Bien-être.

Interrogé sur la pertinence de devoir s'astreindre au traitement à l'AZT avant d'avoir accès au DDI dont on connaît mal les conséquences neurologiques, le docteur Raymond Beaulieu de l'Hôtel-Dieu de Montréal, chargé au Québec de conduire des tests complémentaires sur l'AZT, a déclaré: «Avant la venue du 714 X (du biologiste Naessens), je croyais connaître les règles régissant la disponibilité de nouveaux produits. Je comprends dans le cas du DDI qu'on fait un essai ouvert sur une base humanitaire, bien qu'il existe peu d'études pertinentes sur le DDI.»



Gérald LeBlanc

Menaces de mort

C'était un procès bien particulier.

Michel Buruiana, un promoteur d'événements culturels, était accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de Michelle Courchesne, sous-ministre associée aux Affaires culturelles du Québec. Le tout se serait déroulé aux bureaux montrealais du ministère, Place Jacques-Cartier, le 23 mai 89.

Je m'étais rendu au Palais de justice, vendredi, parce que je connaissais M. Buruiana et parce que j'étais intrigué par cette affaire de menaces de mort. Je savais que les gens étaient souvent frustrés de voir leur projet refusé, mais je ne m'imaginais pas que ça se rendait jusqu'aux tribunaux.

J'ai finalement passé la journée dans la petite salle d'audience, la salle 408, à surveiller le jeu d'un remarquable trio: Guy Guérin, le juge, Marie-Andrée Trudeau, l'avocate de la Couronne, et Gabriel Lapointe, l'avocat de la défense.

Cultivé et consciencieux, Guy Guérin suivait tout attentivement, prenant sans cesse des notes et intervenant à l'occasion. C'est le genre de juge à inspirer confiance, à donner espoir que justice sera rendue.

Plutôt jeune et l'air assez sévère, Mme Trudeau n'a jamais esquissé le moindre sourire. Impassible et inflexible, elle semblait sûre de son affaire; elle allait droit au but et perdait peu de temps, dans les figures de style ou les états d'âme. L'accusé avait proféré des menaces de mort et devait être condamné. Point à la ligne.

Tout au contraire, le troisième membre du trio, Gabriel Lapointe, semblait avoir tout son temps. On me l'avait décrit comme un des grands criminalistes du Québec. J'ai donc profité de l'occasion pour l'observer attentivement.

C'est un tout petit homme, aux cheveux gris, probablement dans le cinquantaine avancée, qui passerait facilement inaperçu. Rien d'éclatant ou d'original chez cet homme, qu'on prendrait volontiers pour un commissionnaire du Palais de justice, s'il ne portait la toge de l'homme de loi.

Une toge ouverte qui laisse voir un blazer, garni d'un chapelet de boutons dorés, un col de chemise bien empressé, une cravate rayée bleu foncé et blanc, et des pantalons gris sombre. Un vrai serviteur de la froide justice.

Il parle lentement, sans jamais élever le ton, d'une voix rauque et monotone. Hésitant, cherchant ses mots, il donne l'impression de ne pas trop savoir où il s'en va, de n'avoir vraiment rien d'important à l'esprit.

Un savant mélange d'homme ordinaire et d'officiel investi d'autorité.

Il gesticule peu, variant, selon les circonstances, le rituel de la pose des mains: les mains jointes pour qu'on entende une déclaration, les bras croisés pour écouter solennellement une révélation importante, une main dans le veston à la Napoléon et l'autre en avant pour marquer un point, les deux mains dans les poches de son veston pour signifier un manque d'intérêt.

De temps à autre, le petit avocat se promène, autour de sa chaise, et se rend à l'occasion près de son client, pour lire un document avec lui ou tout simplement pour mettre de l'ordre dans les dossiers que l'accusé a nerveusement éparpillés devant lui.

Il multiplie les questions inoffensives. Il donne l'impression de converser au garage du village, de parler de pluie et de beau temps. Avec madame la sous-ministre, il parcourt, avec une certaine admiration, un curriculum vitae bien chargé: maîtrise en urbanisme, conseillère municipale et membre du comité exécutif de l'ex-maire Lefebvre à Laval...

On n'a pas pu en savoir plus sur la carrière de Mme Courchesne, car le juge a accepté l'objection de la Couronne à ce que l'on ressasse le passé de la sous-ministre. Le curriculum vitae n'a donc pas été déposé, mais le petit avocat avait déjà décrit Mme Courchesne comme nouvelle venue dans le champ culturel.

Toujours respectueux de la liturgie du tribunal, Me Lapointe a accepté de bonne grâce la décision du président, gardant même quelques instants de silence, comme pour laisser pénétrer le point qu'il aurait aimé établir.

Avec Pierre Lafleur, le directeur du service arts et lettres qui participait à la fatidique rencontre du 23 mai, M. Lapointe refait patiemment le film des événements, déjà brossés par Mme Courchesne.

Il ne contredit jamais et semble souvent apprécier les réponses de M. Lafleur. Puis tout à coup, alors que le témoin n'a aucune raison de se méfier, il lance sa petite question inoffensive. «En tant qu'homme, qu'avez-vous eu envie de faire quand M. Buruiana a menacé Mme Courchesne?» Et M. Lafleur finit par lui répondre qu'il n'a rien fait parce qu'il trouvait les menaces «invraisemblables».

C'était sans doute le mot qu'il voulait entendre, mais Me Lapointe a continué, mine de rien, sa conversation anodine avec M. Lafleur. Le juge, lui, a retenu ce mot «invraisemblable» qu'il a ensuite fait répéter à M. Lafleur.

Il devenait de plus en plus clair que Me Lapointe voulait démontrer que même les fonctionnaires n'avaient pas vraiment pris au sérieux les menaces qu'ils attribuent à M. Buruiana.

M. Buruiana a-t-il vraiment proféré des menaces de mort, comme le soutiennent Mme Courchesne et M. Lafleur, ou a-t-il tout simplement invité les fonctionnaires à prendre les gens au sérieux «avant que quelqu'un ne mette la main sur une mitraillette», selon sa propre expression?

Une vraie menace de mort ou une forte métaphore? Un promoteur dangereux ou une fonctionnaire susceptible? Il appartiendra au juge de trancher entre les deux versions, à l'issue du procès, qui continue, cette semaine.

Ainsi va le jeu de la justice, avec ses acteurs et ses mises en scène, avec des humains qui jugent d'autres humains.

Le juge, en effet, n'a pas à trancher entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux, mais il doit se prononcer sur la preuve faite devant le tribunal. D'où l'importance du jeu des acteurs en présence, d'où le côté théâtral d'une cour de justice.

Fasciné par l'art de Gabriel Lapointe, je revois mes psychologues favoris: Poiréau, Maigret, Holmes, Colombo...

Assistant au jeu de la justice, je me disais aussi que Michel Buruiana aura eu droit à une justice pleine et entière, autant que faire se peut en notre monde imparfait.

Un juge de Hull, maintenant à la retraite, avait eu une réponse amusante à la question suivante: «Juge Labelle, la justice est-elle juste au Québec?»

«Mon jeune, laisse-moi te dire qu'au Québec la justice est juste, mais ben juste!»

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- **Introduction au PC (Dos)**
20 jan. au 22 jan. ou 25 jan.
- **WordPerfect 5.0 (ou 4.2)**
30-31 jan. ou 8-9 fév.
- **Lotus 1-2-3**
13-14 et 22-23 fév.
- **D Base III PLUS**
20-21 fév. et 1-2 mars



Autres dates disponibles
en janvier, février
et mars.

INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

anglais

- Petits groupes
- Résultats rapides
- Jour ou soir

GALOIS®
2100 Drummond
844-5060
DEPUIS 1965

Présentation GRAND PUBLIC

Le seul produit audio considéré par «Money Magazine (oct. 89)» comme une des 75 valeurs les plus sûres en Amérique aujourd'hui.

La nouvelle enceinte acoustique
LINN KABER

Vous êtes invité le 17 Janvier 1990 chez

AUDIO CLUB
au 1675 St-Hubert
info: 526-4496

FORMER, C'EST MODERNISER L'ENTREPRISE

FORMATION DES FORMATEURS

ATELIER DE FORMATION

L'atelier s'adresse à toute personne qui désire acquérir les outils nécessaires pour mieux communiquer ses connaissances ou son expérience aux membres de son milieu de travail. Il intéressera le professionnel amené à assumer, à l'occasion, un rôle de formateur et le chef de service appelé à initier ses employés.

Les 7, 8, 9 février et 8, 9 mars de 9 h à 17 h.

Nombre d'inscriptions limité. Communiquez dès à présent avec le
SERVICE AUX ENTREPRISES
343-5863

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

SERVICE AUX ENTREPRISES

Commençant mercredi

à
Place Bonaventure

SOLDE
du «Bon Vieux Temps»

90% DE RABAIS
sur les articles
annoncés

Ainsi que des
milliers d'autres
aubaines à 30%,
40%, 50%, 60%
et 75% de
réduction

17, 18, 19, 20
JANVIER

Procurez-vous la liste
complète des articles à
90% de réduction
durant le solde à
Place Bonaventure

Place Bonaventure

Cette semaine à la Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

LE GIGANTESQUE SOLDE DU BON VIEUX TEMPS DU 17 AU 20 JANVIER
Cet incroyable événement débute mercredi pour se poursuivre jusqu'au samedi alors que des milliers d'articles de toutes sortes seront vendus à 90% de rabais. Mais ce n'est pas tout, on y retrouvera aussi d'innombrables autres spéciaux dans tous les magasins de la Galerie des Boutiques. Ne ratez pas cette chance d'épargner GROS, venez vous procurer la liste des spéciaux à la Place Bonaventure. C'est un rendez-vous les 17, 18, 19 et 20 janvier.

ÉTAGE «C»

Les 2-Jours du cadeau*

Vous faites partie de l'industrie du cadeau! Alors hâtez-vous, c'est aujourd'hui que se termine le marché 2-jours du cadeau. Une pléiade d'articles de vanerie, d'arrangements floraux, de bibelots, d'artisanat et bien d'autres. L'étage «C», un paradis pour les acheteurs du cadeau.

HALLS D'EXPOSITION

Le summum en matière d'habitation

L'Expo habitat du Montréal Métropolitain, qui se déroule du 12 au 21 janvier est un salon d'une rare qualité professionnelle qui regroupe des experts de la rénovation, de la construction, de l'aménagement de cuisines et de salles d'eau. Des spécialistes pour vous aider et vous conseiller sur la décoration, l'aménagement et l'embellissement de votre maison. Des idées de toutes sortes, des conseils pratiques et plus encore.

Place Bonaventure, si pratique et si facile d'accès!

*Commerçants seulement

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE

PARTENAIRE DE VOS SUCCÈS DEPUIS 1977

REPRÉSENTANTS, VENDEURS, CONSEILLERS,

*Misez sur l'efficacité
et devenez
un professionnel de la vente*

COURS PROPOSÉS:

- | | |
|--|--------|
| ■ LA PRATIQUE DE LA VENTE | (40 h) |
| 22 janv. au 19 fév. 90 (une journée/semaine) | |
| ou 23 janv. au 21 fév. 90 (deux soirs/semaine) | |
| ou 22 au 26 janv. 90 (semaine intensive) | 545\$ |
| ■ GESTION DU TEMPS ET DU TERRITOIRE DE VENTE | (16 h) |
| 9 et 10 février 90 | 325\$ |
| ■ LE TÉLÉPHONE ET LA VENTE | (16 h) |
| 2 et 3 février 90 | 325\$ |

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
SUR CES COURS ET SUR NOS AUTRES ACTIVITÉS

appelez-nous au **325-4414**

UNE DIVISION DU COLLÈGE MARIE-VICTORIN

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION

1. **COURS PRIVÉS:**
à partir de 20\$ la leçon
2. **IMMERSION:**
800\$ par semaine (cours privés)
3. **COURS DE GROUPE:**
199\$ (6 à 8 élèves, 36 leçons)

Aussi:

Espagnol - Italien - Allemand

LPS®

Langues, Productions, Services, Ltée
Place Bonaventure
878-2821



L'école buissonnière

L'efficacité de l'ANÉEQ



ANDRÉ PRATTE

Le 21 février prochain, les étudiants des cégeps et des universités du Québec entreprendront une grève qui risque d'être la plus massive de l'histoire récente du mouvement étudiant.

Contrairement aux débrayages de 1986 et de 1988, cette grève-ci a un objectif clair, qui concerne tous les étudiants: faire revenir le ministre Claude Ryan sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité universitaires de 700 \$ d'ici deux ans.

En 86 et 88, pour des raisons plus floues, les étudiants d'une vingtaine de cégeps et de l'Université du Québec à Montréal avaient boycotté leurs cours pendant deux semaines. Cette fois-ci, on peut prévoir la participation des étudiants d'un plus grand nombre d'institutions. Il se peut aussi, mais cela est beaucoup moins certain, que la grève soit plus longue.

Cela est moins certain parce que les étudiants savent que chaque journée de grève se traduira par une prolongation de leur session. Or, dans beaucoup de cégeps, la fin de la session

d'hiver a déjà été repoussée au début de juin en raison des débrayages des enseignants l'automne dernier. Toute prolongation affectera donc les emplois d'été des étudiants.

Quoiqu'il en soit, on peut compter sur l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANÉEQ) pour mener sa barque le plus loin possible. Compte tenu de son histoire tumultueuse et de ses modestes moyens modestes, l'ANÉEQ reste une organisation remarquablement efficace.

Ce printemps-ci, comme les autres fois, on accusera sans doute ses dirigeants de manipuler les étudiants, de ne pas leur donner toute l'information, d'abuser de la procédure lors des assemblées.

En fait, les dirigeants de l'ANÉEQ ne se comportent pas différemment des dirigeants syndicaux ou des politiciens qui veulent convaincre leur monde. Oui, ils coupent les coins ronds, oui, ils maîtrisent mieux la procédure que leurs adversaires, mais leur succès vient surtout de leur connaissance des dossiers et de leurs grands talents de «débater». Lors des assemblées, les étudiants qui se prononcent contre la grève, qui ont rarement les mêmes connaissances ou les mêmes talents, se font tout simplement écrabouiller.

«Ca vient du coeur»

La nouvelle secrétaire généra-

le de l'ANÉEQ Josette Côté est de la trempe de ses prédécesseurs. Elle s'exprime bien, elle est convaincante. «Ca vient tout le temps du coeur, je suis comme ça.»

Comme beaucoup de militants de l'ANÉEQ, elle a un côté agressif. C'est ce côté que plusieurs ont remarqué l'automne dernier à l'émission *Le Point*, alors qu'elle a pris toute la place au cours d'un débat sur les frais de scolarité. «Il fallait que je m'impose, ce n'est pas tous les jours qu'on peut aller à la télévision pour exposer notre point de vue.»

Mais quand on la rencontre loin de la ligne de feu, Josette Côté nous montre un autre visage, celui d'une fille souvent souriante, peut-être fragile, et surtout celui d'une fille qui sait ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait.

«J'ai pris l'an dernier pour travailler à temps plein et pour réfléchir sur l'utilité de m'investir comme ça dans le mouvement étudiant. Mes réflexions m'ont amenée à conclure que ça valait la peine.»

Étudiante en sciences pures au cégep, Josette Côté aurait eu à sa portée une belle carrière tranquille. «J'ai laissé tomber tout ça. Un gros salaire, un gros char, ce n'est pas à ça que je rêve. J'ai fait le choix d'essayer d'être utile socialement, même si parfois je me demande si je ne

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse
Josette Côté, secrétaire générale de l'ANÉEQ

serai pas punie pour ça...

Cette grève, la secrétaire générale de l'ANÉEQ est convaincue que les étudiants peuvent la gagner. Faire céder Claude Ryan? «Quand le gouvernement va réaliser à quel point sa décision est impopulaire, il n'aura pas d'autre choix que de reculer.»

Les grèves étudiantes elles-mêmes ne sont-elles pas très impopulaires? «Elles sont impopulaires pour Pierre Pascau ou Gilles Proulx, mais les étudiants ont des parents, des amis, qui vont prendre connaissance de la situation et qui vont nous appuyer...»

«L'idée de génie qui permettrait de faire flancher le gouvernement, autre que la grève, je ne la connais pas. On ne peut pas gagner en appelant au bureau du ministre et en disant qu'on est contre.»

27 p. cent des Canadiens favorables à la légalisation totale de l'avortement

Plus d'un Canadien sur quatre (27 p. cent) estime aujourd'hui que l'avortement doit être légal dans tous les cas. Cette proportion est considérablement plus élevée que les 12 p. cent de la population canadienne qui expriment une opinion contraire. Trois p. cent, cependant, n'ont pas d'opinion sur la question.

Ces chiffres sont demeurés relativement stables au cours des deux dernières années. En février 1988, par exemple, 28 p. cent des Canadiens étaient favorables à l'interruption de grossesse dans tous les cas, tandis que 13 p. cent avaient une opinion contraire. Cinquante-cinq p. cent des Canadiens à ce moment-là soutenaient que l'avortement devait être autorisé uniquement dans certains cas très précis.

Une analyse des données recueillies en tenant compte de la région des répondants révèle des différences d'opinions très marquées en ce qui concerne cette délicate question. Alors que 37 p. cent des résidents de la Colombie-Britannique appuient l'idée que l'avortement doit être permis dans tous les cas, cette proportion tombe à 12 p. cent dans la région de l'Atlantique, où l'esprit conservateur domine.

Il convient également de noter que les attitudes en ce qui concerne l'avortement sont très liées au niveau d'instruction du répondant. Tandis que 35 p. cent des personnes qui ont fait des études universitaires sont favorables à la

légalisation des avortements dans tous les cas, seulement 15 p. cent des personnes ayant fait des études primaires expriment le même point de vue.

Le gouvernement fédéral s'est employé ces derniers mois à faire adopter la nouvelle loi sur l'avortement pour remplacer une loi déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême du Canada en janvier 1988. L'année dernière, deux jugements qui ont fait beaucoup de bruit, ceux concernant Chantal Daigle au Québec et Barbara Dodd en Ontario, ont contribué une nouvelle fois à mettre la question de l'avortement au premier plan dans l'opinion publique et contraignent les autorités fédérales à intervenir en soumettant une nouvelle loi.

Les enquêteurs de Gallup ont également demandé aux Canadiens de préciser les conditions dans lesquelles les avortements devraient être légaux. Quatre vingt-deux pour cent déclarent qu'un avortement doit être permis si la santé de la femme est sérieusement compromise par la grossesse. Soixante-treize pour cent sont favorables à l'avortement si la conception est le résultat d'un viol ou d'inceste. Soixante-neuf pour cent appuient le recours à l'avortement s'il existe une forte chance que l'enfant à naître souffre de malformation congénitale grave.

La moitié exactement des répondants (50 p. cent) sont d'avis que l'avortement doit être légal si la femme et son médecin en conviennent d'un commun accord. Cette proportion tombe à 45 p. cent si la demande d'avortement est faite dans un délai de trois mois après la conception, à 38 p. cent si le revenu de la famille en question est très bas et qu'elle n'a pas les moyens d'élever d'autres enfants, et à 27 p. cent si l'avortement est demandé dans un délai de cinq mois après la conception.

Hausse de 6 % des naissances au Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les «bébés bonis» offerts par le gouvernement depuis un peu plus d'un an et demi semblent avoir eu un impact sur l'arrivée d'un troisième enfant dans la famille québécoise: le nombre de naissances d'enfants de troisième rang a augmenté de façon sensible au Québec en 1989, soit 13 p. cent de plus qu'en 1988.

Les statistiques disponibles à la Régie des rentes du Québec (RRQ) indiquent en effet que les naissances sont en hausse de 6 p. cent en 1989, pour atteindre 90000. Les enfants des premier et deuxième rangs ont augmenté respectivement de 4 et 5 p. cent pour atteindre 43000 et 32000 naissances.

Quelque 11000 Québécoises ont donné naissance à un troisième enfant en 1989.

Quant aux enfants de quatrième rang, leur nombre a augmenté de 8 p. cent par rapport à l'an dernier.

Selon le chef du service de l'analyse financière de la RRQ, M. Jean-Claude Ménard, on peut difficilement imputer cette hausse du nombre de familles à trois enfants aux seuls «bébés bonis». L'augmentation du pourcentage est suffisamment importante cependant pour indiquer que ces bonis de 500 \$ à 3000 \$ ont eu un «impact positif», souligne-t-il.

Cette hausse de 6 p. cent du nombre global de naissances porte à 1,5 enfant l'indice de fécondité de la femme québécoise, comparativement à 1,4 enfant par femme en 1988. On est encore loin d'une situation qui permettrait de ralentir le vieillissement de la population québécoise, précise cependant M. Ménard.

Pour atteindre un indice de fécondité de 1,8, il aurait fallu que le nombre de naissances grimpe à 105000 en 1989, calcule M. Ménard. Et encore là, le Québec devrait compter sur l'apport de l'immigration pour arrêter le déclin de sa population. Il aurait fallu 125000 nouvelles naissances pour un taux de fécondité de 2,1 pour la femme québécoise et assurer ainsi le renouvellement de la population.

La mise en oeuvre de ce programme d'allocations à la naissance aura coûté quelque 110 millions \$ en 1989, précise-t-on à la Régie des rentes du Québec.

Un événement réalisé par APCHL

Expo habitat du Montréal Métropolitain

OUVERT AU PUBLIC
DU 12 AU 21
JANVIER

Un salon de spécialistes et 6 blocs thématiques

Expo habitat est le seul salon qui regroupe exclusivement les vrais professionnels de la rénovation, la construction, la décoration et de l'aménagement extérieur. Ils vous conseillent, vous renseignent, répondent à toutes vos questions, vous démontrent l'utilisation de certains produits et vous en font connaître de nouveaux... Expo habitat a aussi créé pour vous 6 blocs thématiques qui couvrent les aspects qui vous intéressent le plus en habitation. Bref, vous sortez d'Expo habitat plus avertis, mais surtout plus confiants dans les choix que vous ferez.

La Maison aux 4 façades

La Maison aux 4 façades, conçue par les architectes Didier Poirier et Alain Richer, répond aux préoccupations actuelles de l'environnement et de l'urbanisme. C'est une maison unique, intrigante qui propose un nouveau style de vie. Réalisée par Paul Allain, constructeur et promoteur du Mega-projet urbain de Saint-Hubert, et commanditée par BASF Canada Inc.

Le «Carré Rénovation»

Vous songez à rénover? Vous vous demandez par où commencer? Au Carré Rénovation, on vous explique toutes les étapes d'une rénovation. Vous rencontrez sur place des entrepreneurs et des architectes; ils évaluent vos demandes et vos besoins, étudient vos projets, et vous suggèrent méthodes et calendrier de travail. C'est une occasion unique de vous assurer dès le départ une rénovation à la mesure de vos désirs et de votre budget. Parrainé par la «Banque de Montréal» et le magazine «Rénover».

Le bloc «Cuisines et salles de bain»

La technologie la plus récente, les idées les plus pratiques, les produits les plus nouveaux et de nombreux exemples d'aménagement. Mais surtout, des spécialistes sur place pour discuter de vos projets et répondre à la moindre de vos interrogations. Parrainé par «Les Idées de ma maison».

La «Galerie décoration»

Située à la mezzanine, elle regroupe des décorateurs et des boutiques spécialisées qui vous ouvrent mille et une possibilités pour créer et embellir votre intérieur. Ils vous apportent des solutions auxquelles vous n'auriez jamais pensé, des réponses précises à chacune de vos préoccupations. Parrainée par «Peinture Nationale» et le magazine «Décoration chez soi».

Le «Carrefour d'information professionnelle»

Des questions sur les prêts hypothécaires, les aspects légaux, les techniques de construction et les modes de prévention? Vous avez devant vous des experts de l'habitation à qui adresser toutes ces petites questions qui hantent votre esprit. C'est votre chance de recueillir tous les outils qui faciliteront vos décisions. Parrainé par la «Banque Nationale».

L'ordinateur de la construction

Vous cherchez un constructeur, un entrepreneur en rénovation, un spécialiste des toitures ou de l'aménagement extérieur? L'ordinateur de la construction vous permet d'obtenir la liste des professionnels oeuvrant dans votre municipalité ou votre région. Évitez-vous de longs jours de recherche, tout est à portée de la main. Parrainé par la «Fiducie Desjardins».

Expo habitat, c'est vraiment l'événement-clé de l'habitation. Le seul salon qui se penche vraiment sur toutes les facettes de l'industrie, le seul salon formé de spécialistes, le seul salon qui a pour objectif de vous aider à prendre les meilleures décisions.

Le salon des réponses en matière d'habitation



CJMS 128
RADIO AMSTERO
RÉSEAU RADIO-MUTUEL

BASF

Fiducie Desjardins

BANQUE NATIONALE

Banque de Montréal

PLACE BONAVENTURE 12 AU 21 JANVIER

BILLET: 6.50 \$

4.00 \$ pour les 60 ans et plus
gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

HEURES D'OUVERTURE:

12 h à 22 h du lundi au vendredi
11 h à 22 h samedi - dimanche
11 h à 18 h dimanche 21 janvier



EMPLOI ETUDE ET EMPLOI ETUDE ET
EMPLOI ETUDE ET EMPLOI ETUDE ET
ETUDE ET EMPLOI ETUDE ET EMPLOI ETUDE ET

VOTRE TRAVAIL VOUS SATISFAIT-IL PLEINEMENT?

Si oui, ne lisez pas ce qui suit.

Si non, répondez à ce test éclair.

- | | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1 Avez-vous l'impression que vos capacités sont sous-utilisées au travail? | ☐ | ☐ |
| 2 Aimerez-vous augmenter vos chances d'avancement? | ☐ | ☐ |
| 3 Sentez-vous le besoin d'un changement au travail? | ☐ | ☐ |
| 4 Avez-vous déjà songé à changer de métier? | ☐ | ☐ |
| 5 Aimerez-vous maîtriser la micro-informatique? | ☐ | ☐ |
| 6 Voulez-vous réintégrer le marché du travail en connaissance de cause? | ☐ | ☐ |

Si vous avez répondu oui à l'une ou à plusieurs de ces questions, ne perdez pas de temps! Venez vous inscrire à l'ÉDUCATION PERMANENTE les 8, 9, 15 et 16 janvier prochain de 18h à 21h au COLLÈGE LASALLE.

MAIS FAITES VITE! LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ!

Profitez de ces soirées officielles d'inscription pour rencontrer les spécialistes de nos programmes dans nos nouveaux locaux du Complexe du Fort.

Depuis plus de 30 ans, le COLLÈGE LASALLE forme des gens comme vous qui désirent faire leur place et progresser dans un métier qu'ils aiment.

Nos cours pour adultes, offerts en français ou en anglais, sont conçus de manière à ce que vous puissiez répondre immédiatement aux exigences du marché. C'est sans doute pour cette raison que plus de 95% de nos finissants se trouvent facilement du travail.

Que ce soit pour découvrir une nouvelle carrière ou pour vous perfectionner, le COLLÈGE LASALLE vous offre un moyen sûr de faire votre place dans les secteurs de la mode, de la gestion hôtelière/restauration, du tourisme/voyages ou des techniques de bureau.

La Formation du COLLÈGE LASALLE de l'ÉDUCATION PERMANENTE vous propose les choix de carrières suivants:

DESSIN DE MODE

Concepteur d'accessoires de mode
Concepteur de bijoux de mode
Dessinateur de tricot
Patronnier
Patronnier de fourrure
Styliste
Styliste de fourrure
Tailleur vêtement masculin
Technicien de machine à tricoter

GESTION

HÔTELIÈRE/RESTAURATION

Gérant d'hôtel/restaurant
Gérant de restaurant/bar
Maître d'hôtel
Sommelier/responsable de bar
Sous-chef

TOURISME/VOYAGES

Agent d'information
Conseiller en voyage
Guide accompagnateur

GESTION DE LA PRODUCTION DE LA MODE

Gérant de production
Technicien en génie industriel-secteur vêtement

TECHNIQUES DE BUREAU

Secrétaire/adjointe administrative
Secrétaire juridique
Secrétaire médicale
Opératrice micro-informatique

MISE EN MARCHÉ DE LA MODE

Assistant acheteur
Assistant gérant
Spécialiste de la mise en marche d'un commerce de mode

Apprenez à travailler avec l'ordinateur
Styliste
Patronnier

Ces cours sont crédités au niveau collégial en vue de l'obtention d'un DEC et sont accessibles au régime de prêts-bourses.

La session d'hiver débute la semaine du 22 janvier 1990.



Complexe du Fort, nouvel emplacement du COLLÈGE LASALLE

La FORMATION du COLLÈGE LASALLE, un succès taillé à votre mesure!

Pour plus de renseignements:
(514) 939-2006 poste 100
ou 1-800-363-3541

(appel sans frais pour l'extérieur de Montréal).

Télécopieur: (514) 939-2015 Metro Atwater



COLLÈGE LASALLE

Nouvelle adresse:
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3H 2T2

Le conflit de travail des cols bleus de Saint-Hubert tourne au vinaigre

PIERRE BELLEMARE

Le conflit de travail, opposant à Saint-Hubert les 125 cols bleus à l'administration du maire Pierre D. Girard, est en train de tourner au vinaigre, en raison d'une intervention policière massive contre les piquets de grève.

Depuis la mi-décembre, ces travailleurs affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ont déclenché deux arrêts de travail de quelques jours. Et dimanche prochain à minuit, une autre grève de vingt-quatre heures est déjà prévue. Les dirigeants syndicaux devront, au cours de la semaine, faire accepter à nouveau leur liste des services essentiels.

Mais le deuxième arrêt de travail, survenu durant le tout premier week-end du Nouvel An, a été marqué par un affrontement entre une dizaine de policiers et

quelque 70 grévistes, alors que les piquets de grève étaient dressés devant l'hôtel de ville. Le conseiller syndical Roland Meunier et le directeur de la police, Pierre Trudeau, ont croisé le fer dans la rue, et le permanent de la CSD, menottes aux poignets, s'est retrouvé au poste de police.

La directive du directeur Trudeau visait à empêcher tout piquet sur la Place de la mairie et, pour être certains d'être bien compris, des policiers avaient placé deux véhicules pour obstruer le passage sur le trottoir.

Le conseiller Meunier a rouspété en alléguant, notamment, qu'on n'avait pas le droit de bloquer le trottoir de cette façon, au détriment des piétons autant que des piqueteurs. Le ton a monté de part et d'autre jusqu'à ce que le directeur Trudeau s'amène en trombe, dans son véhicule banalisé.

Le représentant de la CSD se plaint aujourd'hui de s'être fait serrer le cou «un peu fort» et de porter encore des marques aux poignets. «Si les administrateurs croient pouvoir régler ce conflit par la force policière et l'intimidation, ils vont avoir de petites surprises», affirme M. Meunier.

«Donner ordre à la police de charger avec leurs matraques un groupe de travailleurs, qui agissent dans la plus parfaite légalité, et sans aucun motif d'ar-

restation, ressemble étrangement à de la provocation», ajoute-t-il. Il précise que le directeur Trudeau l'a d'ailleurs libéré, sans porter d'accusation contre lui.

Entre-temps, le conciliateur Fernand Matteau reverra, le 23 janvier, les deux parties qui, admet-on de part et d'autre, sont séparées par un énorme fossé. «On n'a pas avancé d'un centimètre depuis le début des pourparlers», estime M. Meunier.

Sur la Rive-Sud

Usagers nerveux!



PIERRE BELLEMARE

Après une année pour le moins désagréable, les usagers du transport en commun appréhendent d'autres «coups durs» en 1990. Des la rentrée des Fêtes, ils ont appris la signification réelle de la nouvelle carte régionale de 42\$.

De nombreux usagers rencontrent au métro de Longueuil, particulièrement ceux qui habitent cette ville, ont montré les dents lorsqu'on leur a refusé l'accès au métro, parce qu'ils n'avaient pas la carte régionale. Il leur a fallu alors verser 1,25\$ ou échanger leur carte mensuelle de la STRSM contre la nouvelle carte régionale, qui seule permet de traverser d'une rive à l'autre.

L'effet de surprise et de colère s'est estompé au fil de la semaine, mais les usagers craignent maintenant un nouvel arrêt de travail de la part des employés d'entretien de la STRSM, dont la trêve — décrétee le 23 octobre — pourrait techniquement prendre fin aujourd'hui même.

De plus, la menace d'une grève des employés d'entretien de la STCUM ne laisse guère la possibilité d'entrevoir la fin de l'hiver avec sérénité. Cependant, une séance de négociation est prévue pour mercredi à la STRSM. Claude Leduc, président des employés d'entretien de la STRSM, affiliés à la CSN comme ceux de la STCUM, laisse entendre que la trêve devrait se poursuivre pour quelques jours, sinon quelques semaines encore.

Mais la patience a des limites et M. Leduc n'hésitera pas à lancer un autre appel à la grève, si le comité spécial de médiation formé par le ministre du Travail, Yves Seguin, n'arrive pas à dénouer l'écheveau. Les employés d'entretien des deux sociétés de transport luttent pour l'obtention de la semaine de travail de quatre jours.

À la STCUM, le président du syndicat, Normand Lamoureux, semble ouvrir la porte sur certains arrangements compensatoires. Mais sur la Rive-Sud, Claude Leduc semble peu flexible sur la semaine de quatre jours, un droit que ses 220 membres avaient obtenu à titre expérimental, le 1er janvier 1989... jusqu'au 9 février 1989.

UN DEUXIÈME TUNNEL?

Que diriez-vous de la construction d'un tunnel, à l'est du pont Jacques-Cartier, pour relier Longueuil à l'île Notre-Dame, via le pont de la Concorde, et finalement aboutir sur l'autoroute Bonaventure, à la hauteur d'Habitat 67?

«On n'a qu'à imaginer la décongestion qu'apporterait ce nouveau lien. Le centre-ville, via la rue Université et l'autoroute Bonaventure, est à moins d'un kilomètre de la nouvelle voie. Le futur parc de la technologie, en construction sur les terrains de l'ancien aéroport, est à proximité», soutient l'auteur de ce projet, un homme d'âge mûr qui mérite le respect et qui tient à conserver l'anonymat.

En fait, son objectif est d'attirer l'attention des élus de Québec et de la Rive-Sud, en leur suggérant un remède aux embouteillages chroniques sur les ponts. Il souhaite simplement que les administrateurs publics explorent «son» projet qui, selon lui, serait beaucoup moins coûteux que la construction d'un nouveau pont.

Aucun élu de la Rive-Sud n'ose toutefois se prononcer publiquement là-dessus, laissant plutôt l'initiative au ministre des transports Sam Elkas. Celui-ci a reçu en héritage, de son collègue Marc-Yvan Côté, un train de projets à réaliser dans la région métropolitaine, à l'heure où le gouvernement Bourassa s'apprête à sa-

brer dans les dépenses, pour mieux affronter la prochaine crise (?) économique.

Dans le plan mis de l'avant par le ministre Côté, il est question, entre autres, d'investir 85 millions\$ dans la réfection de l'estacade du pont Champlain, qui serait substituée à la voie réservée des autobus. Quoi qu'il en soit, on y verra plus clair, espère-t-on, au lendemain de la biennale du 25 février, à Granby, où les représentants québécois et de la Rive-Sud feront le point sur le sommet socio-économique de la Montergie, qui a eu lieu en mai 1987.

On procédera à une remise à jour des projets en suspens. Certains de ces projets pourraient être abandonnés. D'autres apparaîtront pour la première fois à la table des délibérations. Pourquoi pas le projet de notre informateur, qui est convaincu que les autorités devraient y regarder de près. L'idée est lancée!

ACTUALITÉ JUDICIAIRE

Le nouveau terme des assises criminelles s'est ouvert vendredi au Palais de Justice de Longueuil. Des aujourd'hui débute le procès de Johanne Dubé, accusée de tentative de meurtre. Sa cause, reliée à une querelle conjugale, sera défendue par Me Sylvie Aubin.

Le 5 mars, Yves Saint-Germain (36 ans) subira son procès relativement à l'assassinat de Josée Desjardins (19 ans) commis le 7 août, dans les îles de Boucherville. La victime était la fille de Colette Petel (41 ans), condamnée à dix ans d'emprisonnement pour le meurtre d'Alain Raymond, survenu à Saint-Hubert en juillet 1989.

Celle-ci subira d'ailleurs un autre procès le 9 avril pour tentative de meurtre contre Serge Edsall (26 ans), l'ami de sa fille Josée qui se trouvait dans la maison de l'accusée, le soir du meurtre de Raymond.

Enfin, Jean Bergeron (22 ans), qui a pu obtenir une libération conditionnelle durant les Fêtes, après avoir été accusé formellement de complicité dans le meurtre d'Alberte de la Boissière, tuée sauvagement le 29 janvier 1989 à Boucherville, subira son procès le 26 mars. Son avocat est Me Serge Ménard.

Michel de la Boissière, fils adoptif des deux victimes — puisque Gaston de la Boissière a aussi été assassiné —, a déjà été condamné à la prison à perpétuité.

Dernière observation: le procès de l'ex-entraîneur de hockey, Jean Bégin, s'instruit demain au Palais de Justice de Drummondville. Il est accusé de divers délits de caractère sexuel.

EXPO HABITAT

Le salon Expo Habitat, qui se tient à Montréal jusqu'au 21 janvier, permet à la ville de Longueuil d'étaler ses charmes sous le thème «Nous planifions notre espace vital». L'administration du maire Roger Ferland met de l'avant son concept unique d'habitation «collectivité nouvelle» et les tours aux alentours du métro.

De son côté, Saint-Hubert profite de cette vaste exposition pour faire connaître son mégaprojet de 500 millions\$ qui, en dix ans, devrait réunir 2000 nouvelles habitations, un centre-ville, un lac et des espaces verts.

Ce projet mixte, mis de l'avant par la ville et le promoteur Paul Allain, est d'ailleurs illustré par une maquette, des photos géantes, un diaporama et un grand reportage vidéo. En outre, les deux partenaires ont eu recours aux services de Gaby Landry, président de la firme Gestale de Saint-Hubert, pour s'assurer de capter l'attention du plus grand nombre possible de visiteurs.

TOURNOI PEE-WEE

L'édition 1990 du tournoi international pee-wee de Longueuil, qui aura lieu du 19 au 28 janvier, a été placée sous la présidence d'honneur du conseiller Claude Gladu et du gardien de but du Canadien, Patrick Roy.

SEARS

Centre d'optique

RABAIS 20% à 60%*

sur une sélection de montures mode

Verres de contact souples à partir de

99⁹⁵

*Valide lors de l'achat de lunettes. Ne peut être combiné à aucune autre offre.

Offre en vigueur jusqu'au 17 février 1990

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

Ville St-Laurent: la Place Vertu, 335-7770; Brossard: Mail Champlain, 465-1000; Anjou: Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval: Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle: Carrefour Angirion, 364-7310; St-Jérôme: Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean: Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac: Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1990. Sears Canada Inc.

«Si vous avez un style de vie très actif comme le mien, Nutri/Système est le programme pour vous.»

Le programme Nutri/Système comprend:

- Perte de poids rapide, facile et sécuritaire
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels

N'attendez pas. Appelez dès aujourd'hui

Noreen Gelencser de la Rive-Sud a perdu 33 livres avec Nutri/Système.



3 SEMAINES pour seulement **\$49**

MAINTENANT OUVERT AHUNTSIC 381-6000

PLUS DE 1.400 CLINIQUES DE PAR LE MONDE

nutri/système cliniques minceur

CENTRE-VILLE	287-7117	RIVE-SUD	443-3939
ST-LÉONARD	251-8228	LASALLE	368-0970
AHUNTSIC	381-6000	LAVAL-OUEST	682-4444
DÉCOR DÉCARIE	735-0039	BENTON	LAVAL-EST
KIRKLAND	426-3535	PIERREFONDS	685-0555

* Offre spéciale comprend 3 semaines de service. Ne inclut pas la nourriture et la maintenance. Nouveaux clients seulement.

Le port devra étudier les impacts de son projet d'expansion

Quelles seront les relations entre le projet montréalais et ceux de Soligaz, Iron One et Erco?, demande la Commission d'évaluation

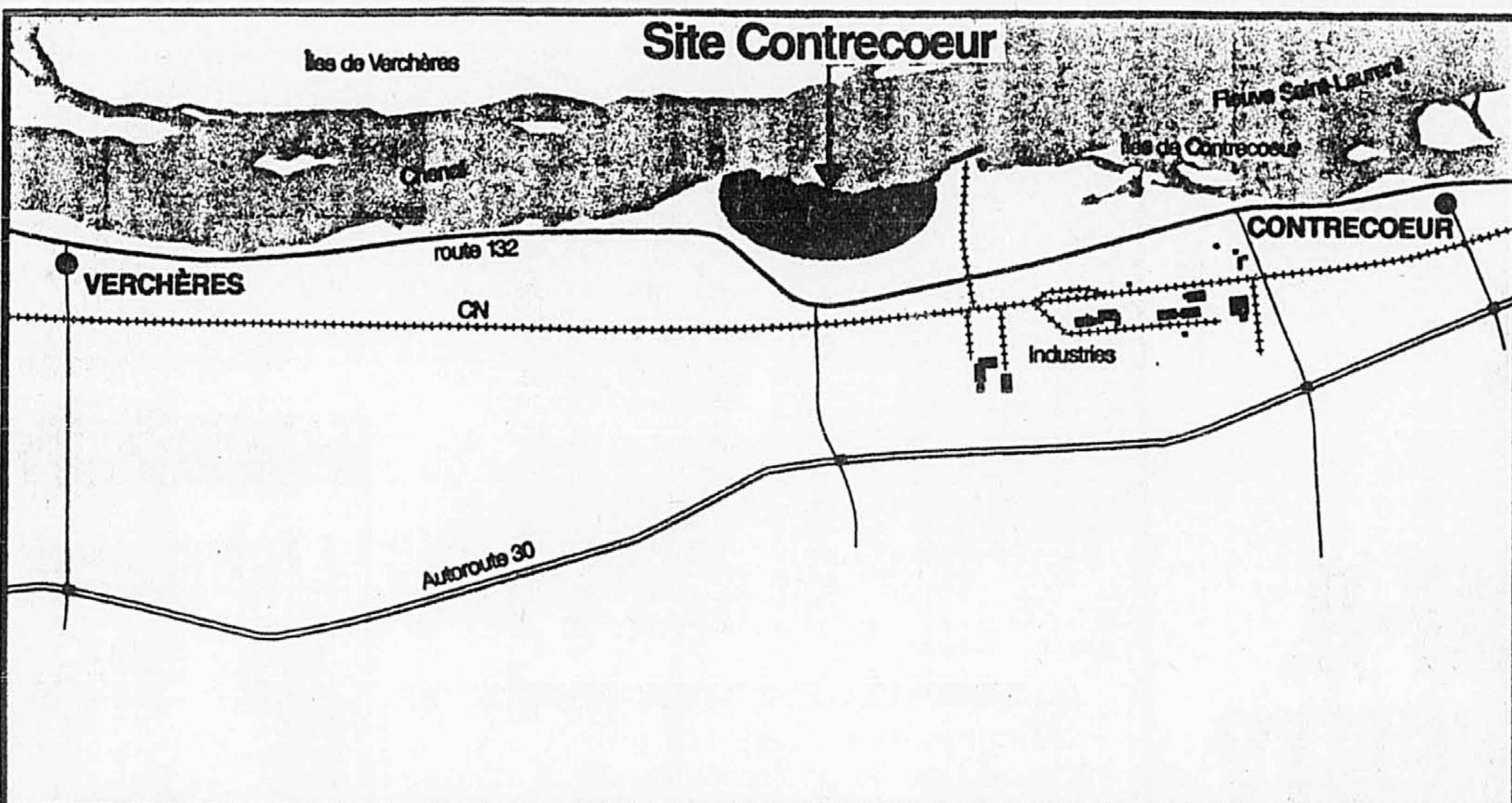
MAURICE GIROUX
collaboration spéciale

■ Après avoir établi, hors de tout doute raisonnable, qu'elle a vraiment besoin de 150 nouveaux hectares d'ici l'an 2010 et que la presque totalité de ces hectares ne sont pas disponibles sur l'île de Montréal, la Société du port de Montréal ne sera pas pour autant au bout de ses peines.

La Commission d'évaluation environnementale mise sur pied par le gouvernement fédéral exige en effet des autorités portuaires une étude sur les impacts cumulatifs que son projet d'expansion à Contrecoeur aura avec d'autres projets dans la même zone, comme ceux de Soligaz, Iron One ainsi que Allbright et Wilson (Erco).

Dans son cahier de directives à l'intention du promoteur, la Commission mixte fédérale-provinciale donne donc raison aux deux ministères canadien et québécois de l'Environnement, ainsi qu'à celui du MLCP qui, le 19 octobre dernier, lors d'une préaudience publique, exprimaient leurs inquiétudes.

Il s'agit des impacts cumulatifs sur le fleuve et sur les berges d'un complexe industriel-portuaire comprenant les projets d'expansion du port de Montréal et de l'agrandissement du quai de l'Iron Ore à Contrecoeur, du projet de Soligaz et du problème de disposition des scories faiblement



radioactives de Allbright et Wilson, à Varennes.

«Le promoteur devra préciser les relations qui peuvent exister entre tous ces projets, dit la Commission, et il devra aussi tenir compte des exigences du ministère de l'Environnement du Qué-

bec et du plan d'aménagement de la MRC Lajemmerais en ce qui a trait à ces trois autres dossiers».

Il est à noter ici que la MRC devra tenir bientôt une consultation publique en concertation avec la Commission de protection du territoire agricole avant d'ob-

tenir le dézonage de 80 pour cent des terrains déjà acquis par le port de Montréal en prévision de son expansion à Contrecoeur. Cette consultation est devenue obligatoire à la suite des recommandations du Comité Brière sur le dézonage agricole, même si la

CPTA avait déjà donné son accord.

Zone d'étude

Quant à la zone d'étude sur laquelle devra porter l'examen des impacts environnementaux, la Commission dit qu'elle «devrait

être suffisamment vaste pour cerner tant les effets directs que les effets indirects du projet sur les milieux naturels et humains».

La Commission ne va pas jusqu'à préciser l'étendue exacte de la zone d'étude et elle ne va pas aussi loin que le MLCP, qui réclamait en octobre une étude sur l'écosystème fluvial dans son entier en raison de l'augmentation prévue du trafic maritime et des nouvelles activités populaires.

La Commission reconnaît que la portion du fleuve comprise entre Montréal et Sorel a été relativement épargnée jusqu'à maintenant, qu'on y trouve de nombreuses îles qui offrent des habitats propices à un grand nombre d'espèces animales et que le fleuve lui-même constitue un corridor de migration et un habitat d'alimentation pour de nombreuses espèces de poissons.

Mais elle dit se satisfaire d'une étude qui englobera tout le secteur influencé par la dispersion des sédiments lors du dragage pour la construction du port et l'entretien des installations, ainsi que par un éventuel déversement de produits dangereux.

En plus de fournir les conséquences sur l'emploi, — pertes ou créations, — d'une expansion du port à Contrecoeur, le promoteur devra répondre à toute une série de préoccupations de la Commission environnementale concernant la sécurité routière, la sécurité ferroviaire et la sécurité maritime.

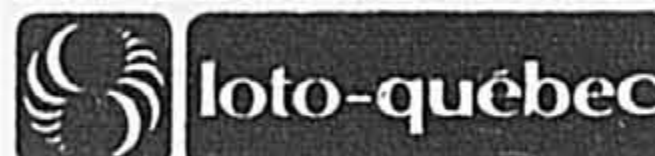
L'achalandage du réseau routier local et régional par des camions lourds, certains avec matières dangereuses, soulève un certain nombre de questions, comme le réaménagement de la route 132 qui traverse présentement le site proposé, l'amélioration de l'échangeur de local de l'autoroute 30, la dégradation du réseau routier.

L'accroissement du transport ferroviaire sur les infrastructures existantes et les milieux traversés, particulièrement en milieu urbain, relance la question, — toujours pas réglée —, du déplacement des voies ferrées à Boucherville et à Varennes.

La Commission demande notamment au promoteur de prévoir les mécanismes pour diminuer ou minimiser les risques d'accidents ou réduire les conséquences d'un éventuel accident (plan d'urgence).

Concernant la sécurité maritime, la Commission d'évaluation demande au Port de Montréal une analyse des risques d'accident et les plans d'urgence en découlant. «Une attention particulière devra être portée aux habitats des espèces fauniques et floristiques rares ou menacées», dit-elle.

Il est également demandé au promoteur d'indiquer les mesures qu'il entend adopter pour atténuer l'impact du dragage et de la contamination des sédiments sur le milieu, pour compenser les pertes d'habitats fauniques existants.



Résultats

1 gros lot de 5 000 000 \$ (numéro décomposable)

NUMÉRO	LOTS
4670921	5 000 000 \$
670921	50 000 \$
70921	5 000 \$
0921	500 \$
921	50 \$
21	20 \$

5 lots de 1 000 000 \$* (numéros décomposables)

2804794	4056865
3898808	4864056
3916912	

* Chacun de ces numéros se décompose comme suit:

6 derniers chiffres	50 000 \$
5 derniers chiffres	5 000 \$
4 derniers chiffres	500 \$
3 derniers chiffres	50 \$
2 derniers chiffres	20 \$

500 lots supplémentaires de 10 000 \$ (numéros non-décomposables)

1017535	1330169	1740982	2126994	2523754	2926887	3265240	3595720	4174460	4563135
1022887	1332657	1758162	2137178	2542578	2940228	3265889	3604905	4237371	4583551
1030585	1332707	1759179	2141473	2547204	2952308	3266915	3607102	4242149	4583765
1033061	1335530	1762286	2142922	2554531	2955756	3291521	3616792	4247989	4589870
1034263	1340605	1764106	2149081	2563145	2957298	3292355	3622438	4273629	4599518
1044617	1346312	1770890	2150654	2564403	2963334	3306502	3624811	4301435	4616139
1045071	1375982	1778499	2171055	2589536	2970293	3315035	3640962	4302377	4617405
1060874	1381961	1814292	2175799	2612621	2977369	3326374	3665615	4307516	4619844
1067735	1388091	1819072	2177929	2617438	2987932	3334930	3689675	4311272	4631425
1068658	1406262	1825066	2185577	2627333	2989575	3337474	3692815	4320996	4636047
1079513	1406355	1831782	2188661	2631665	2992178	3337622	3700163	4323877	4636921
1081902	1420556	1835432	2196684	2636829	2995058	3337625	3712888	4327369	4663770
1085081	1423605	1842135	2203388	2645588	2995548	3354642	3727464	4329397	4672013
1087506	1427858	1855957	2207676	2675446	3004210	3374596	3758648	4332381	4679253
1090093	1433575	1861001	2210452	2680364	3010165	3382636	3779246	4334325	4702049
1112596	1453741	1878048	2215484	2681576	3014334	3390479	3781369	4338341	4703829
1114283	1457709	1878458	2220130	2683103	3015815	3392307	3796078	4341001	4729888
1126935	1470415	1886602	2234405	2686034	3017802	3414467	3796635	4343612	4738920
1139697	1481500	1901062	2236350	2708969	3020627	3418878	3807294	4345290	4741260
1149064	1496221	1908987	2263558	2709076	3022507	3426137	3814666	4358074	4750065
1151863	1503968	1909474	2291370	2731309	3026942	3427911	3834486	4371826	4767634
1154392	1518829	1910055	2321174	2755957	3034236	3434092	3838220	4378038	4786554
1163427	1535902	1910957	2327141	2768518	3058920	3434720	3850117	4383825	4793910
1173032	1543678	1917479	2327736	2772120	3082969	3443226	3851206	4399455	4793918
1174038	1560212	1929562	2328146	2772551	3095187	3449476	3855671	4402116	4802428
1178403	1562005	1934303	2334692	2773040	3096462	3452371	3865557	4412873	4819761
1184284	1562284	1946914	2348728	2775051	3104956	3453370	3865925	4427635	4820263
1186225	1563550	1952519	2361698	2776903	3110527	3457731	3893963	4430189	4849825
1187345	1577345	1957307	2382665	2797074	3114160	3461090	3900348	4431055	4851601
1195321	1583006	1967676	2395469	2797888	3118609	3471095	3931642	4431839	4864541
1207821	1587744	1968260	2400125	2804409	3129726	3472524	3947477	4445181	4880839
1222749	1592152	1969122	2409326	2805852	3138077	3480223	3969280	4456965	4884956
1224107	1594383	1969277	2420670	2813459	3143457	3484480	3976986	4467446	4895575
1224986	1613496	1983350	2433256	2814301	3162051	3498447	4003355	4469158	4900177
1230231	1617440	1984309	2440237	2822201	3176201	3507335	4007609	4475395	4902129
1240850	1622304	1989909	2441515	2833901	3176744	3508854	4030505	4477740	4902757
1241991	1623801	2013530	2445324	2834007	3181621	3517137	4043581	4480976	4924196
1244102	1625756	2019039	2447845	2835773	3190559	3521378	4062423	4482178	4928103
1244598	1638549	2019527	2450932	2854852	3198475	3523347	4080200	4490180	4933089
1251897	1657587	2019567	2466962	2865987	3198481	3532641	4102601	4492842	4936119
1254435	1669877	2032519	2467102	2870804	3199059	3533370	4113044	4502500	4954203
1256821	1682359	2040358	2472761	2883939	3201855	3534448	4115426	4508739	4960775
1259745	1701436	2054064	2486708	2888164	3223043	3539694	4134737	4510812	4962588
1260695	1708570	2064639	2494441	2892232	3228248	3553090	4135587	4513003	4966171
1273347	1725091	2080891	2497126	2894100	3232221	3558278	4138315	4539074	4969312
1280319	1725479	2100825	2497220	2896219	3235702	3566329	4140380	4544069	4973619
1292267	1726961	2105328	2502431	2909257	3248174	3573897	4141498	4549706	4979106
1311599	1730083	2105598	2504145	2911901	3254230	3575681	4147650	4549719	4985974
1322194	1730656	2116031	2520284	2913119	3257628	3590162	4153478	4553047	4991408
1329800	1731366	2119846	2520484	2920986	3263222	3593531	4153994	4560823	4994310

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Train vs bus: 30 morts

Agence France-Presse
MEXICO

■ Trente personnes au moins ont été tuées et une trentaine d'autres grièvement blessées hier matin dans la collision d'un train de marchandises et d'un autobus dans la ville de Leon, à 300 km au nord-ouest de Mexico, a annoncé la Croix Rouge mexicaine.

Selon un porte-parole de la Croix Rouge, le nombre des morts devrait s'accroître en raison de l'extrême gravité des blessures de certaines victimes.

L'accident aurait été causé par l'imprudence du conducteur de l'autobus qui aurait tenté de franchir la voie ferrée avant le passage du train, a-t-il affirmé.

Info Crime 393-1133

Vol au bâton de baseball

■ Samedi, le 25 novembre 1989, vers 23 h 30, le suspect se rend, seul, au 6810 boul. Joseph-Renaud, soit au dépanneur Perrette, sis près de l'intersection Wilfrid-Pelletier, à Anjou.

Il dépose sur le comptoir l'arme dont il s'était muni, un bâton de baseball en miniature à la poignée enrobée de ruban adhésif noir, et somme la caissière de lui remettre le contenu du tiroir-casse pour finalement s'en emparer lui-même. Il s'enfuit par le boul. Joseph-Renaud, vers le nord.

Le suspect ne serait âgé que de 17 ans, approximativement. Il mesure environ 1 m 58 (4 pi. 11 po.) et pèse 55 kg (120 livres). Il a les yeux bruns, les cheveux bruns, de longueur moyenne, et arborait une moustache. Il était vêtu de noir, portait un gilet en cuir, des bottes de couleur kaki ainsi que des bas de laine blanc, rayés rouge.

Des réactions diversifiées

Presse Canadienne

Voici un échantillon de réactions et commentaires de citoyens, employés de Via ou politiciens, à propos de la suppression de la moitié des services de Via Rail, qui entre en vigueur aujourd'hui.

« Lorsque je suis entré ici, il y a 39 ans, je n'aurais jamais cru que je serais la dernière personne à travailler à la gare de New Glasgow », a dit M. Ivan Murray, employé de Via qui a accepté de prendre sa retraite plutôt que d'être réaffecté dans une autre gare, lorsque Via a annoncé que le train ne ferait plus escale dans sa ville natale.

« D'ici six mois, Via va être la risée de la population, tout comme le service postal l'a toujours été », a écrit un client de Via, M. Marc Emery, de London, Ont., dans une lettre au quotidien *London Free Press*. Il faisait allusion à un de ses voyages à bord d'un train de Via, où il faisait froid, où il est arrivé à destination avec trois heures de retard, et où le personnel de bord était « désagréable et hostile ».

« Dans l'Histoire de notre pays, il n'y a pas de sang, pas de guerre civile, pas de révolution sanglante. Nous sommes la seule nation au monde à avoir été créée — de façon pacifique — par la construction d'un chemin de fer », a dit l'auteur et historien Pierre Berton.

« De toute évidence, ils savent quelque chose que notre gouvernement ignore », a dit le maire de Toronto, Art Eggleton, qui observe qu'au moment où Via réduit ses services, plusieurs pays européens investissent dans l'amélioration de leur système ferroviaire.

« Ils m'ont dit que j'avais un bel avenir devant moi... que les choses iraient de mieux en mieux. Maintenant, regardez où j'en suis », a raconté M. Nestor Sydj, 31 ans, travailleur de bureau chez Via, qui vient d'apprendre qu'il n'avait plus d'emploi.

« Vous en gagnez un peu, vous en perdez un peu », a commenté le ministre fédéral de la Justice, Doug Lewis, à propos de la décision d'un tribunal de la Colombie-Britannique qui a ordonné à Via de maintenir ses liaisons ferroviaires sur l'île de Vancouver.



Un dernier adieu

M. Joe Chapadeau, un employé retraité de Via Rail, fait un dernier adieu au chef de train du transcontinental « Canadien » qui a quitté pour la dernière fois hier matin, le quai de la Gare Centrale.

PHOTO CP

Une expérience à raconter à ses petits-enfants

Presse Canadienne

Marc Brener est monté dans le dernier « Canadien », le train transcontinental, hier matin, parce qu'il voulait vivre un moment historique.

L'homme d'affaires de 32 ans d'Halifax a décidé de retourner vivre à Calgary et de faire le voyage à bord du Canadien qui a quitté la gare à 9 h 55 à destination de Vancouver pour pouvoir raconter son expérience à ses petits-enfants.

« Je voulais être du dernier train à traverser le Canada », indique-t-il, en ajoutant qu'il est toujours agréable de faire partie de l'histoire d'une certaine façon.

« Le train fait partie de notre patrimoine je déteste qu'il soit abandonné ou limité », a exprimé l'homme d'affaires. De plus, je viens de l'Ouest et pour moi c'est une tragédie ce qui se passe ».

Depuis 1886 qu'un train de passagers circule sur la principale voie de Canadian Pacific entre Montréal et Vancouver passant par Calgary et Banff.

Cependant, hier, ils étaient peu nombreux à ne faire montre que de nostalgie devant la suppression de ce parcours.

Au moins une personne qui attendait de monter dans le train rempli à pleine capacité pour le périple de quatre jours vers Vancouver s'est dite d'accord avec les coupures à Via Rail.

« Je crois que si le train ne peut pas faire ses frais, il doit disparaître », a déclaré Mme Nancy Whelan, âgée de 55 ans, de Deep Bay, Colombie-Britannique.

« Néanmoins, c'est une triste journée », a-t-elle exprimé.

« Je n'ai jamais traversé le Canada en train et c'est le dernier train », a-t-elle dit. Voilà pourquoi j'ai décidé d'y monter ».

Québec ne doit pas devenir une région éloignée, clame Jean-Paul L'Allier

Une centaine de leaders du Bas-Saint-Laurent ont pris le dernier train Mont-Joli-Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Plus d'une centaine de leaders sociaux, politiques et économiques du Bas-Saint-Laurent se sont rendus à Québec à bord du train « Le Saint-Laurent », qui partait pour une dernière fois de Mont-Joli, pour dénoncer les coupures à Via Rail.

Ce n'était là qu'une parmi plusieurs « opérations dernier train » qui se sont tenues, hier, dans tout le Canada. C'est aujourd'hui que tombe le couperet sur le service aux voyageurs de Via.

Le président et le vice-président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), MM. Camille Rouillard et Jean-Louis Desrosiers, respectivement maires de Valcourt et de Mont-Joli, étaient de l'opération de même que le maire de Québec et administrateur à l'UMQ Jean-Paul L'Allier.

Si les leaders régionaux étaient tous là, il n'y avait toutefois point de députés et ministres, ni du gouvernement fédéral, ni du gouvernement provincial. On aurait pourtant bien aimé les rencontrer, ont dit entre autres MM. Desrosiers et L'Allier.

Les maires de la région du Bas-Saint-Laurent étaient tous présents, ainsi que les préfets des municipalités régionales de comté (MRC). Les chambres de commerce avaient également délégués des délégués, de même que



Jean-Paul L'Allier: on ne veut pas d'un service effiloché mais d'un véritable train rapide entre Québec et Windsor.

les commissariats industriels. Il y avait enfin des représentants des personnes âgées de même que le directeur du département de santé communautaire à Rimouski Bob Maguire.

Ce dernier était venu dire que le gouvernement fédéral retire de la circulation le moyen de transport le plus sécuritaire, et que dans le Bas-Saint-Laurent, « ça se traduira par des risques plus élevés d'accidents de la route ».

M. Maguire a aussi trouvé « stupide » qu'uniquement pour une question budgétaire, on abandonne le train, l'un des moyens de transport les moins polluants. M. Maguire estime la décision du ministre fédéral des Transports Benoît Bouchard dangereuse pour l'autonomie des personnes âgées, qui, sans le train, voyageront moins et seront plus confinées à leur domicile, risquant ainsi une détérioration plus rapide de leur état de santé.

Le président de l'UMQ, M. Rouillard, a résumé l'opinion de tous en qualifiant la décision du fédéral de très dur coup porté aux régions qui doivent compter sur des moyens de transport diversifiés pour se développer.

Pour sa part, M. L'Allier, a dit que la région de Québec ne devait pas devenir une « région éloignée ». « Un demi-million de gens vivent ici et ont droit au développement comme les autres parties du Canada ».

M. L'Allier a rappelé que Québec ne demande pas le maintien d'un « service effiloché dû à l'incurie du fédéral », mais la création d'un service de train rapide entre Québec et Windsor.

Levez le voile sur les années 90



STADE OLYMPIQUE

du 11 au 21 janvier 1990



Un rendez-vous historique!

ESPACE : 327 000 pieds carrés d'espace d'exposition. Du jamais vu!

CHOIX : 650 véhicules à admirer. La plus imposante manifestation automobile jamais organisée au Canada!

SUSPENSE : 30 fabricants se livrent une lutte titanessque pour vous satisfaire.

NOUVEAUTÉ : Le Centre du camion. Une imposante représentation de tout-terrain, de fourgonnettes et de camionnettes!

SOUVENIR : La Suite Classique. Un siècle d'histoire d'amour avec l'automobile. De splendides véhicules de collection et leur histoire respective.

Rendez-vous à la clinique de sang au Stade Olympique le jeudi 18 janvier de 10 h à 20 h.

Chaque donneur recevra un laissez-passer pour le Salon international de l'Auto de Montréal.

Participez au concours **L'ULTRAMOBILE!**

Procurez-vous un bulletin de participation chez les détaillants Ultramar du grand Montréal, venez le déposer à l'entrée du Stade

Olympique et courez la chance de mériter une réplique F-40 de Design auto, un véhicule de collection d'une valeur de 30 000 \$ offert par Ultramar. Aussi à gagner un séjour d'une semaine pour 2 personnes à Paris et 10 week-ends de ski à La Réserv offerts par CJMS/CKMF.

La Presse



CJMS 128

Cham 92.7 fm

G. Labeau

Horaires

Du lundi au jeudi de 11 h à 22 h 30

Vendredi, samedi et dimanche de 10 h à 23 h : sauf le dimanche 21 janvier de 10 h à 22 h.

Prix d'entrée

Adultes..... 6,50 \$

Âge d'or, étudiants ou groupes (20 personnes et plus)..... 5,00 \$

Enfants de 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte) 1,00 \$

Nous cessons la vente des billets 90 minutes avant l'heure de fermeture du Salon. Ceci pour vous assurer une visite adéquate.

SALON International

DE L'AUTO de Montréal



VANCOUVER

TARIF UNIQUE

359\$

PLUS TAXES

ALLER-RETOUR

ALLER SIMPLE: 249\$

PLUS TAXES

2 VOLS HEBDOMADAIRES SANS ESCALE, SOIT LES LUNDIS ET JEUDIS

MINIMUM DE SÉJOUR: 4 JOURS
MAXIMUM DE SÉJOUR: 45 JOURS

HORAIRE

LUNDI

Départ de Montréal 6 h 40
Arrivée à Vancouver 9 h 20
Départ de Vancouver 11 h
Arrivée à Montréal 18 h 30

JEUDI

Départ de Montréal 10 h 40
Arrivée à Vancouver 13 h 20
Départ de Vancouver 15 h
Arrivée à Montréal 22 h 40

Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

AVIS AUX GENS D'AFFAIRES

Le tarif régulier Montréal/Vancouver/Montréal pour un séjour de 3 à 4 jours en partant les lundis ou mardis est de 1 220 \$ plus taxes.

Notre tarif est de 359 \$ plus taxes.

Une économie de 861 \$, c'est un pensez-y bien!

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ



Consultez votre agent de voyages

Les Ailes de l'Ouest



Michel Girard

Hausse spectaculaire du nombre de détenteurs d'actions au Canada mais la progression reste très faible au Québec

Au cours des six dernières années, le nombre de détenteurs d'actions a augmenté de façon spectaculaire au Canada: la hausse s'élève à 77 p. cent. Mais le Québec traîne la jambe: la progression y a été pour la moitié moins forte que dans l'ensemble du pays.

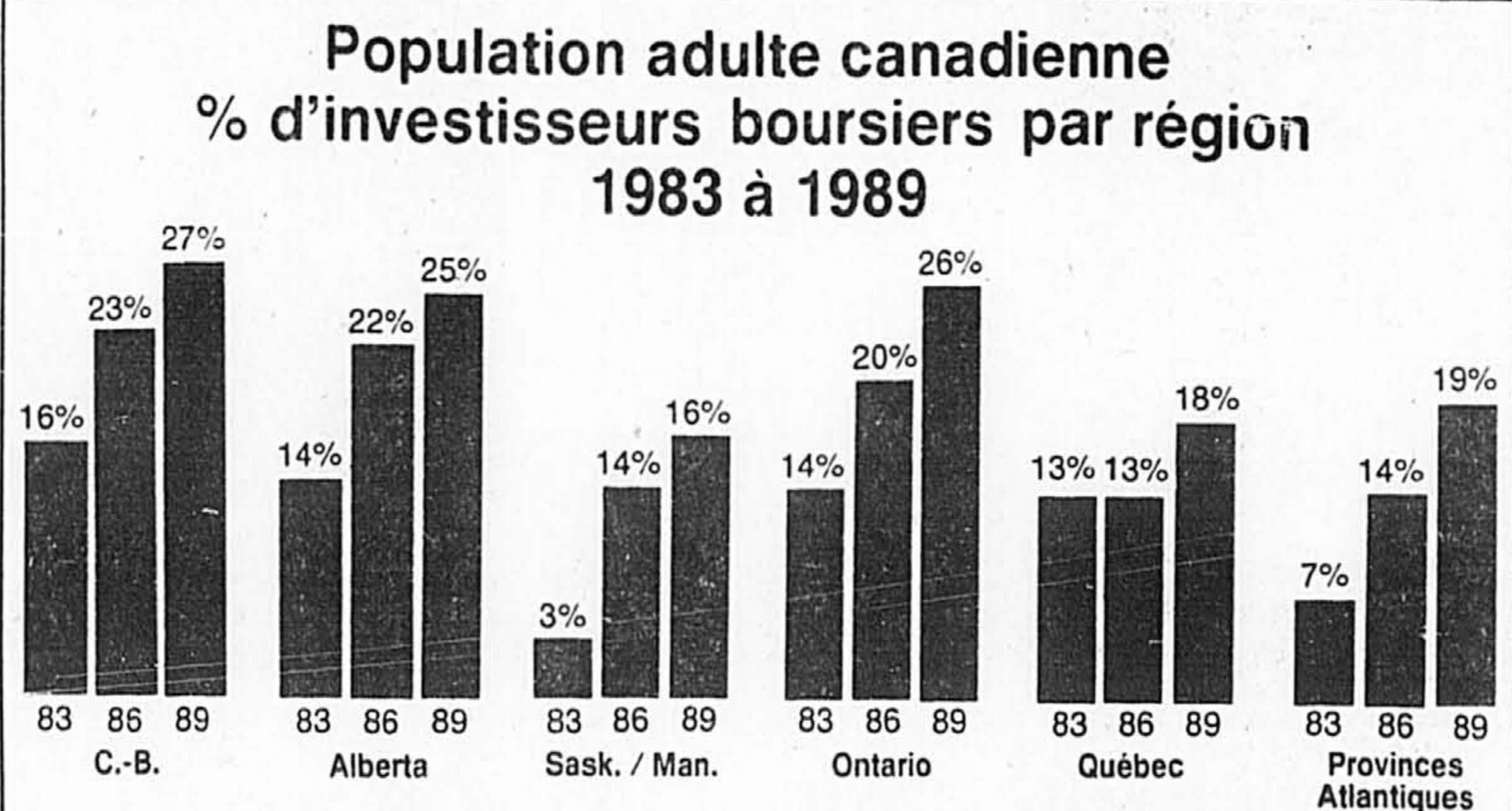
Selon l'enquête que vient de réaliser la Bourse de Toronto, quelque 4,3 millions de Canadiens sont actuellement actifs dans le marché boursier. Cela représente près d'un Canadien adulte sur quatre. Plus précisément, le pourcentage de Canadiens de 18 ans et plus qui détiennent des actions, atteint maintenant les 23 p. cent, comparativement à 13 p. cent en 1983. Sont inclus dans les détenteurs de titres boursiers les gens qui possèdent directement des actions de compagnies inscrites en Bourse et également ceux qui participent indirectement dans le marché boursier en étant détenteurs de parts de fonds mutuels d'actions.

Dans le sondage de la Bourse de Toronto, on estime que trois millions de Canadiens possèdent des actions directement et deux millions ont des parts de fonds mutuels. Si le nombre total de personnes qui ont des actions s'élève à 4,3 millions au lieu de cinq millions c'est parce qu'il y a des gens qui ont dans leur portefeuille des actions de compagnies et également des parts de fonds mutuels.

Retard des Québécois

Au Québec, on a beaucoup de rattrapage à faire par rapport à l'ensemble du pays. La proportion d'adultes actifs dans le marché boursier est inférieure à la moyenne nationale. Le sondage de la Bourse de Toronto révèle que 18 p. cent des Québécois participent directement et indirectement au marché boursier, soit cinq points de pourcentage de moins que la moyenne nationale.

Petite consolation: en chiffre absolu, toutefois, cela représente tout de même près de 900 000



Québécois, donc au deuxième rang pour les investisseurs boursiers au Canada.

Les Canadiens qui participent le plus à la Bourse, en proportion de la population adulte, sont ceux de la Colombie-Britannique, avec un taux de participation de 27 p. cent. Suivent ensuite les Ontariens avec un taux de 26 p. cent.

L'Ontario, en raison de la taille de sa population regroupe en chiffres absolus le plus grand nombre d'actionnaires au Canada: 1,8 million. Toujours en proportion, les Albertains arrivent au troisième rang avec 25 p. cent. Les provinces de l'Atlantique ont 19 p. cent et la Saskatchewan 16 p. cent.

A pas de tortue... à la Bourse et même dans l'immobilier

Par ailleurs, pour aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est au Québec que l'on a enregistré, entre 1983 et 1989, le plus faible apport de nouveaux joueurs à la Bourse. Le pourcentage d'adultes boursicoteurs a

augmenté de seulement cinq points au Québec comparativement à une moyenne de 12 points dans les autres provinces.

Cette observation laisse entendre qu'il n'est pas facile de convaincre les Québécois des avantages de devenir actionnaires de compagnies publiques, directement ou indirectement par le biais de fonds mutuels d'actions. Mais, fait à souligner: le marché boursier n'est pas le seul secteur où le Québécois se laisse tirer l'oreille. On constate la même réticence dans les affaires de propriété immobilière.

L'enquête de la Bourse de Toronto révèle en effet que c'est au Québec que se trouve la plus faible proportion de propriétaires de maison (condos inclus), soit 43 p. cent des Québécois. On est donc très loin de la moyenne nationale indiquant que 54 p. cent des Canadiens sont propriétaires.

C'est au Manitoba et en Saskatchewan que le nombre des propriétaires est le plus élevé, proportionnellement parlant. Le taux est de 63 p. cent. En Onta-

rio, la proportion de propriétaires passe à 55 p. cent.

Dans l'immobilier à revenus, encore une fois, c'est au Québec que l'on enregistre la plus faible proportion d'investisseurs par rapport à la population adulte des 18 ans et plus. Quinze p. cent des Québécois ont des intérêts dans des immeubles à revenus, soit trois points de pourcentage de moins que la moyenne canadienne (18 p. cent).

En Ontario, la proportion grimpe à 19 p. cent. Dans les provinces de l'Atlantique, on note le taux le plus élevé à l'échelle du pays: 25 p. cent des gens ont investi dans ce véhicule de placement.

Au chapitre des REER, les Québécois arrivent une fois de plus à la queue du peloton, soit à l'avant-dernière place: 39 p. cent des Québécois ont investi dans un REER. Ce qui est assez loin de la moyenne nationale de 44 p. cent. Les Canadiens les plus enclins à investir dans leur éventuelle retraite sont les Albertains (51 p. cent) et les Ontariens (48 p. cent).

Une lueur d'espoir pour le Québec: à la lumière de ces résultats, il y aurait donc un bon potentiel de croissance dans toutes les formes d'investissement!

Une participation en hausse?

Revenons au marché boursier. L'enquête de la Bourse de Toronto donne une indication au sujet des intentions des investisseurs.

La majorité des investisseurs interrogés rapportent qu'ils ont l'intention de maintenir ou d'accroître la valeur actuelle de leurs portefeuilles. Sur l'ensemble des investisseurs, quelque 30 p. cent des investisseurs affirment vouloir hausser la valeur de leurs portefeuilles au cours de cette année.

Autre donnée fort encourageante pour le marché boursier: parmi les «non-investisseurs», 16 p. cent manifestent le désir d'investir à la Bourse d'ici les trois prochaines années.

Ce nombre de néophytes intéressés pourrait augmenter davantage si des campagnes d'in-

formation étaient systématiquement organisées. En effet, l'enquête souligne que la principale barrière empêchant actuellement les «non-investisseurs» d'injecter une partie de leurs économies dans la Bourse est la méconnaissance du fonctionnement du marché boursier. Cela dénote un beau potentiel.

Actions versus fonds mutuels

Par ailleurs, l'achat direct d'actions a connu une forte progression entre 1983 et 1986, soit 67 p. cent. Mais entre 1986 et 1989, on a assisté à une maigre augmentation de 7 p. cent.

La forte augmentation de la participation dans l'investissement boursier, entre 1986 et 1989, est due au fonds mutuels d'actions. Ces derniers ont vu le nombre de détenteurs grimper de 83 p. cent durant cette période. Entre 1983 et 1986, le niveau de participation était resté stable dans cette catégorie de fonds mutuels.

Comment explique-t-on ce revirement de situation? On croit que c'est une conséquence directe du krach d'octobre 1987. Les nouveaux adeptes de la Bourse ont préféré confier leurs économies aux gestionnaires des fonds mutuels d'actions au lieu de choisir eux-mêmes les titres.

Profil de l'investisseur

Bien entendu, pour jouer à la Bourse, encore faut-il avoir des sous de «trop». D'ailleurs, il suffit de jeter un coup d'oeil sur le profil de l'investisseur boursier pour se rendre compte que la grande majorité des investisseurs se retrouve parmi des ménages à revenus élevés.

Voici plus de précisions à ce sujet: 55 p. cent des ménages qui gagnent un revenu de 75 000 \$ et plus «jouent» à la Bourse. Parmi les ménages dont le revenu global varie de 50 000 \$ à 74 999 \$, il y en a 43 p. cent qui boursicoient.

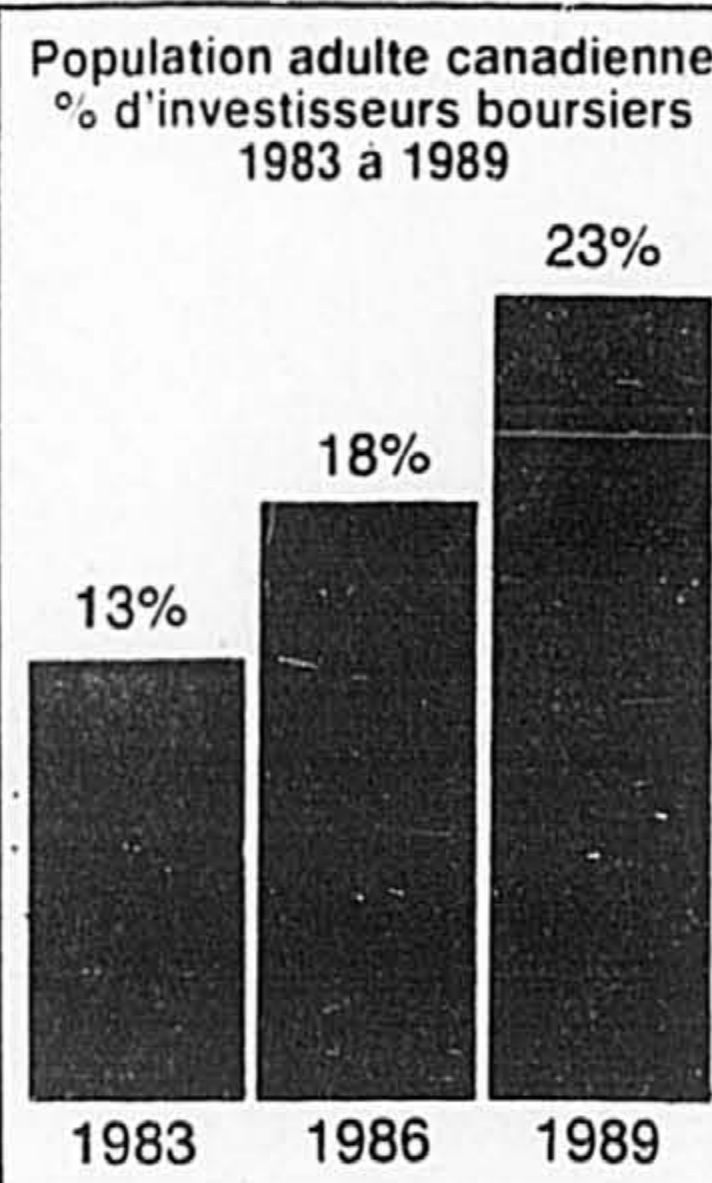
Dans les tranches de revenus inférieurs, le pourcentage de gens détenant des actions, baisse radicalement: 26 p. cent chez ceux qui ont des revenus de 35 000 \$ à 49 999 \$; 14 p. cent chez ceux de 15 000 \$ à 34 999 \$; cinq p. cent chez ceux qui gagnent moins de 15 000 \$.

Les principales raisons qui poussent les gens à revenus élevés à investir dans la Bourse, directement ou indirectement, mis à part le fait d'avoir plus d'économies et de faire de l'argent, sont:

- une meilleure connaissance des véhicules de placement;
- une plus grande propension à prendre des risques;
- le traitement fiscal privilégié dont bénéficient les actions (l'exemption d'impôt sur les premiers 100 000 \$ de gains en capital; un taux d'imposition moins élevé sur les gains en capital et les revenus de dividendes que sur les revenus d'intérêt).

Et la scolarisation

Toujours au chapitre du profil de l'investisseur, le niveau de scolarisation est un facteur important. C'est d'ailleurs chez les



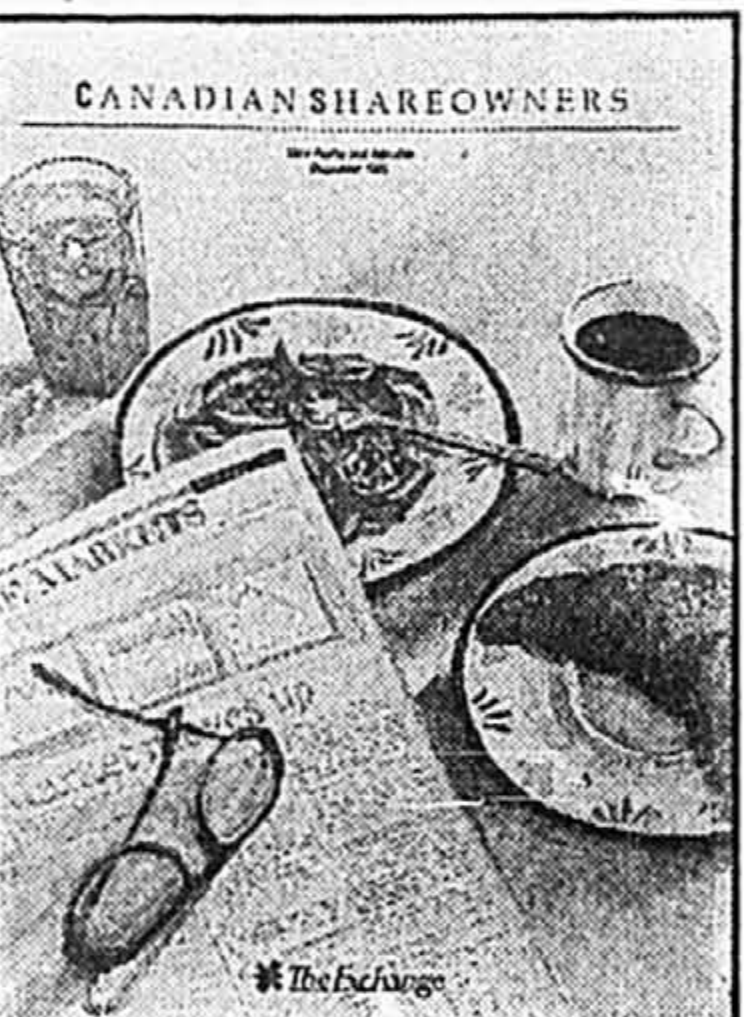
plus scolarisés que l'on trouve la plus forte proportion d'investisseurs.

Ainsi, selon les données recueillies par l'enquête de la Bourse de Toronto, 42 p. cent des détenteurs de diplômes universitaires ont des actions, à comparer à 26 p. cent pour les détenteurs d'un diplôme collégial, à 18 p. cent pour ceux qui ont un diplôme secondaire et seulement 10 p. cent pour les investisseurs moins scolarisés.

L'âge maintenant. Proportionnellement, le plus grand nombre d'investisseurs boursiers se situe dans la tranche d'âge des 35 à 44 ans. Trente p. cent des adultes de cette catégorie d'âge ont injecté de l'argent en Bourse. Les deux catégories d'âge qui la précèdent et la suivent obtiennent des résultats presque similaires: 25 p. cent des gens âgés entre 25 à 34 ans détiennent des actions et 23 p. cent de ceux qui ont entre 45 et 54 ans. Chez les 55 ans et plus, le pourcentage tombe à 19 p. cent et chez les 18-24 ans, à 10 p. cent.

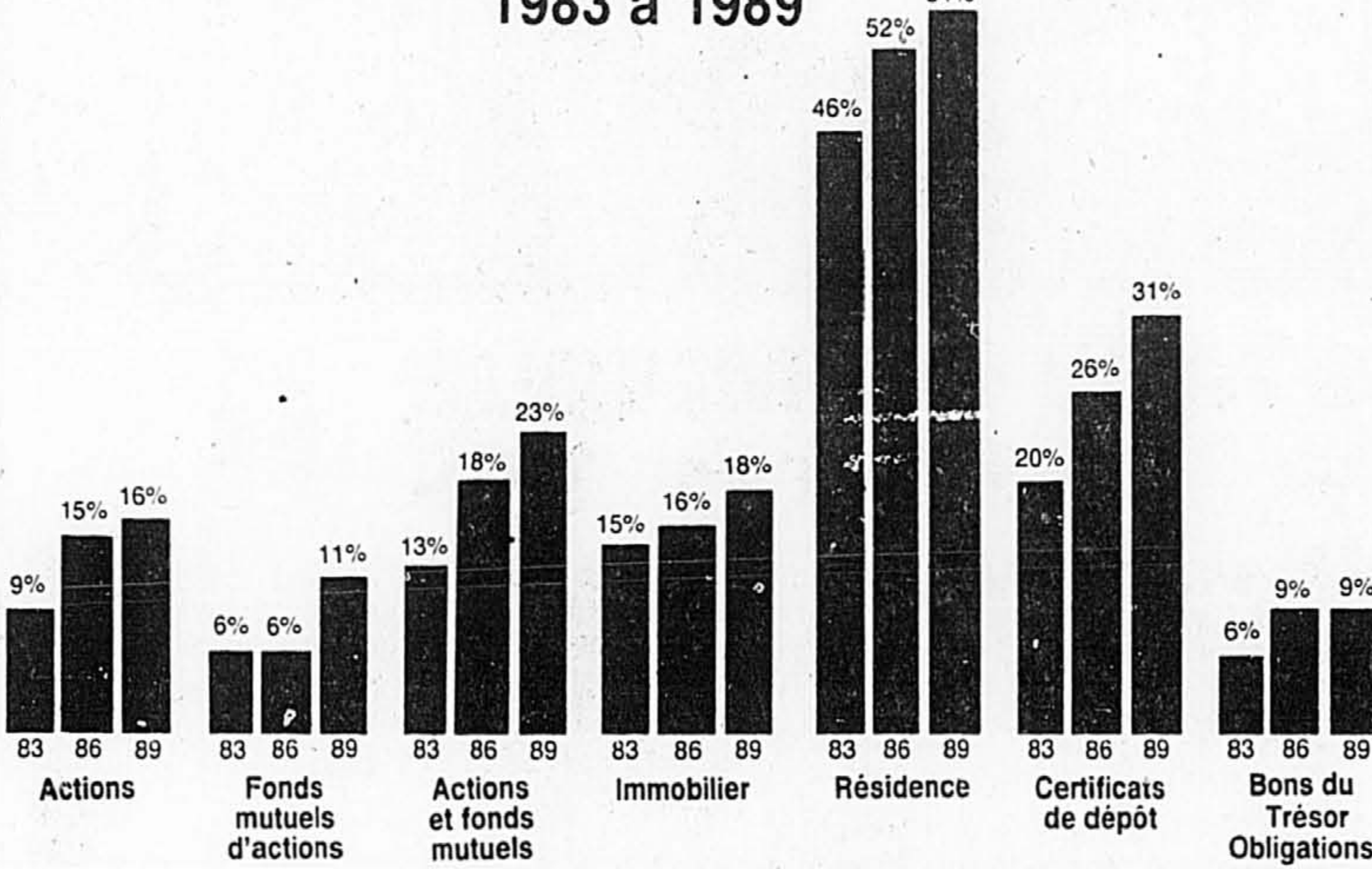
Qui investit le plus, de l'homme ou de la femme? La réponse: les hommes représentent 64 p. cent du nombre total d'investisseurs, à comparer à 36 p. cent chez les femmes.

Dernière observation: où les investisseurs boursiers prennent-ils leurs informations pour suivre leurs portefeuilles? Pour 74 p. cent d'entre eux, la principale source d'information est le cahier économique des quotidiens. Bonne lecture!



Selon l'enquête que vient de réaliser la Bourse de Toronto, quelque 4,3 millions de Canadiens sont actuellement actifs dans le marché boursier.

Population adulte canadienne % d'investisseurs par type de placements 1983 à 1989



Le marché pourrait subir une correction variant de 10 à 20 p. cent

MICHEL GIRARD

Quel début d'année! Une hausse de 56 points lors de la première séance à Wall Street et voilà que le Dow Jones atteint un nouveau sommet historique, à 2810 points.

Mais comme on a rapidement pu s'en apercevoir, ce n'est sûrement pas une séance qui donne le ton à une année. Et encore moins à une décennie!

Depuis ce départ en lion, la Bourse a enregistré trois fois plus de séances à la baisse qu'à la hausse. Bref, le marché a tourné en queue de poisson. Vendredi, New York plantait de 71 points, à 2689 points. On se retrouve maintenant à 120 points de moins que le sommet record atteint il y a à peine deux semaines.

C'est ce qu'on appelle un marché hautement volatil. Et il serait grandement surprenant que le marché adopte un changement de comportement au cours de la nouvelle année.

actions et les indices boursiers s'effectuent à la vitesse de l'éclair. Depuis le début de l'année, on en a eu la preuve: ce sont les programmes d'arbitrage par ordinateurs qui ont donné le ton au marché.

L'investisseur ordinaire, petit ou gros, ne peut se permettre de «jouer» le marché au jour le jour. Ses chances de perdre sont trop élevées, à moins d'avoir beaucoup de chance.

Compte tenu de cette volatilité et du vent de pessimisme qui souffle depuis plusieurs semaines sur les marchés boursiers canadien et américain, quelle attitude l'investisseur doit-il adopter?

Une correction de 10 à 20 p. cent?

Il n'y a qu'un mot d'ordre: «prudence». Le marché pourrait subir une correction variant de 10 à 20 p. cent.

Pourquoi? Parce que l'avenir à court terme de la Bourse s'annonce très difficile et ce pour plusieurs raisons:

■ Le sérieux ralentissement économique exerce une forte pression à la baisse sur les bénéfices des compagnies canadiennes et

américaines; la tendance à la baisse des profits devrait se poursuivre jusqu'au deuxième semestre de l'année;

■ Malgré les reculs, les indices boursiers demeurent très élevés... surtout dans un contexte où les bénéfices des compagnies devraient baisser de façon sensible.

■ Les taux d'intérêt au Canada sont, en termes réels, très élevés, ce qui augmente les chances de récession au Canada.

■ La lourde dette des gouvernements américain et canadien n'est pas de bon augure pour la santé de la Bourse.

■ L'économie nord-américaine entre dans sa huitième année de croissance, laissant entendre que toute bonne chose devrait avoir une fin (remarque: que cela fait trois ans que le spectre de la récession hante les marchés boursiers!).

Mais pourquoi sortir du marché?

«Prudence» n'implique pas de sortir du marché boursier. Mais plutôt se montrer relativement sage en conservant moins de 25 p. cent de la valeur de son portefeuille en actions.

Le temps n'est sûrement pas à la spéculation. L'idéal est de miser sur des titres de très haute qualité et à rendement élevé de dividendes. Les plus recommandés dans le moment au Canada sont ceux du secteur bancaire (les grandes banques canadiennes) et du secteur des services publics (les compagnies de téléphone, les compagnies de gaz naturel).

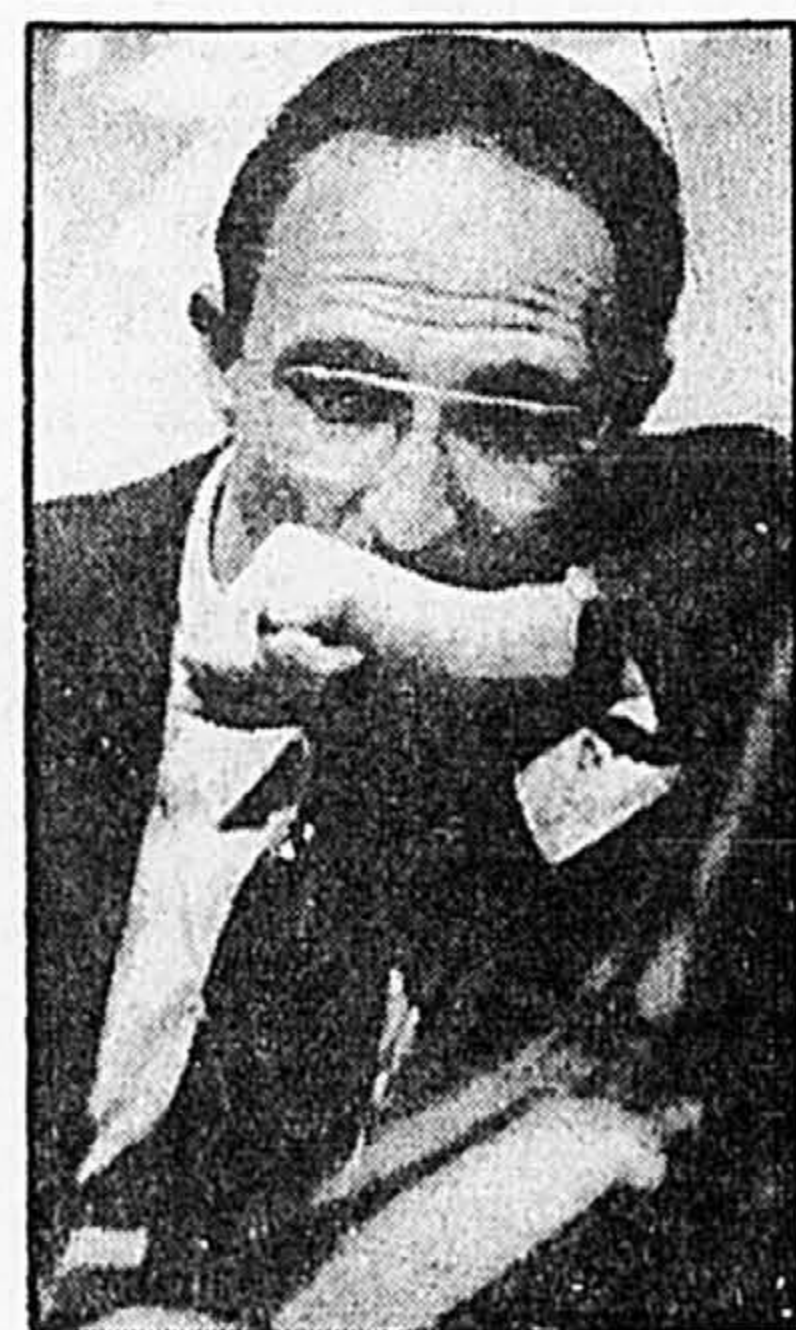
Même si la Bourse plantait de façon appréciable, ce genre de titres solides baissent généralement de façon beaucoup plus modérée. Point encore plus important: c'est le genre de titres qui bénéficierait le plus rapidement d'une reprise à la hausse.

Pourquoi faut-il demeurer présent dans le marché boursier? En 1989, le Dow Jones a explosé de 27 p. cent. Aucun analyste n'avait prédit une telle performance.

Il faut avoir le pied dans le marché boursier... justement pour pouvoir profiter des revirements de tendances. Si on n'y est pas, on manquera le bateau.

Et puis, l'investisseur qui mise sur les moyens et longs termes à la Bourse a très peu de chances de rater son coup. La petite histoire des placements a enseigné que les

meilleurs rendements obtenus dans le passé provenaient de la Bourse.



Ce courtier avait la mine bien basse vendredi quand le Dow Jones a clôturé en très forte baisse.

Mais patience oblige!

D'un autre côté, les investisseurs qui ont besoin de leurs économies pour vivre devraient profiter de toutes les prochaines reprises boursières pour liquider une grande partie de leurs titres.

Place au «Bear Market»

Le véritable «Bull Market», c'est-à-dire la période où presque tous les titres montaient, serait en train d'agoniser. On entrerait bientôt dans un «Bear Market», si l'on se fie aux prévisions de la majorité des analystes boursiers.

Chose certaine, il y a déjà plusieurs mois que de nombreux secteurs de la Bourse sont en «Bear Market», c'est-à-dire dans un marché baissier. Le secteur des papeteries canadiennes en est l'un des plus beaux exemples.

L'éternel investisseur optimiste, lui, profitera sans doute des prochains jours «noirs» de la Bourse pour remplir son portefeuille d'abaques.

Mais il s'agit d'une stratégie pour investisseur aux nerfs solides et surtout très patient... juste au cas où le prochain marché baissier durerait pendant une longue période.

Cinq jours de grâce pour Campeau

d'après Associated Press
NEW YORK

■ Un groupe de banques a consenti hier à donner à Campeau Corp. un nouveau délai de grâce de cinq jours avant de décider si le géant du commerce de détail est en défaut de paiement sur un emprunt de 2,34 milliards\$, a fait savoir une source des milieux bancaires.

«L'entreprise a demandé une

prolongation du délai de grâce, et les banques l'ont accordée», a précisé la source, qui parlait sous le couvert de l'anonymat.

Les banques, ayant à leur tête la Citibank, avaient accordé une prolongation de deux semaines précédemment à la compagnie canadienne afin qu'elle puisse faire la preuve qu'elle se restructurerait et serait en mesure de rembourser l'emprunt. Le premier délai de grâce devait expirer aujourd'hui.

La source a précisé que Campeau avait demandé ce nouveau délai de grâce vendredi et que les banques l'avaient accordé hier.

La prolongation du délai jusqu'à vendredi donne à Campeau le temps d'essayer de soumettre un plan pour éviter de déclarer en faillite ses chaînes de magasins, Federated Department Stores Inc. et Allied Stores Corp.

Carol Sanger, porte-parole des magasins Campeau dont le siège

est à Cincinnati, a confirmé que des entretiens avec la Citibank avaient eu lieu durant le week-end, mais elle n'a pas voulu dire si un accord sur la prolongation du délai de grâce était intervenu.

Un analyste a indiqué que la décision des banques semblait en réaction à une décision du conseil d'administration de Campeau Corp. jeudi dernier de séparer les chaînes de magasins américaines de la société mère et de les placer sous la gestion d'administrateurs indépendants ou trustees.

A noter

LUNDI

● Déjeuner-causerie du Cercle Canadien de Montréal. Invité: Ronald E. Lawless, président et chef de la direction, Canadian National. Titre de l'allocution: «La gestion des changements». Au Centre Sheraton. Renseignements: 499-3333.

MARDI

● Colloque de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec portant sur l'impact des drogues, médicaments et alcool sur le milieu de travail. Animatrice: Suzanne Boyd. De 8 h à midi, au Bonaventure Hilton. Renseignements: 879-1636.

MERCREDI

● Déjeuner-débat de la Chambre de commerce de Laval sous le thème «Les affaires et la politique». Invités: Pauline Marois, députée de Taillon; Jean-Luc Monro, animateur; André Vallée, ministre du Tourisme. Au

Centre des congrès de Laval. Renseignements: 682-5255.

● Petit déjeuner-causerie de l'Association des gens d'affaires de la Rive-Sud. Invité: Pierre Brunet, président de Levesque, Beaubien, Geoffrion. Titre: «L'avenir, Beaubien, Geoffrion: dans les ligues majeures». A 7 h 30. A l'hôtel La Barre. Renseignements: 646-9900.

JEUDI

● Colloque de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec intitulé: «L'équité salariale: bilan et perspective». Animateur: Pierre Jetté. De 8 h à midi, au Bonaventure Hilton. Renseignements: 879-1636.

VENDREDI

● Déjeuner-causerie du Cercle Canadien de Montréal. Invité: Clyde K. Wells, premier ministre de Terre-Neuve. Sujet: L'accord de la Meech. Au Bonaventure Hilton. Renseignements: 499-0333.

Titres de remplacement REA

FIRME	Secteur d'activité	Prix à l'émission	Déduction permise d'admissibilité	Date max. 05-01-90	Cours 12 d/m der. exercice	Variation sem. dern.	C/B* 12 d/m der. exercice	C/V** au 12 d/m der. exercice
Airpex	Prod. consommation	\$5.00	100%	90-12-31	\$4.00	0.0%	13.3	1.0
A.L. Van Houtte	Prod. consommation	\$5.00	75%	90-12-31	\$4.55	0.0%	11.1	1.9
Basilex	Prod. consommation	\$4.00	100%	90-12-31	\$0.08	-20.0%	—	0.1
Bomem	Prod. industriels	\$3.25	100%	90-12-31	\$0.55	-21.4%	—	0.7
Cabano Expeditex	Transport	\$4.00	75%	90-12-31	\$1.30	-1.5%	—	1.8
Canstar Sports	Prod. consommation	\$2.25	100%	90-12-31	\$3.20	-1.5%	—	4.2
Chaussures Taurus	Prod. consommation	\$7.00	100%	90-12-31	\$0.24	0.0%	—	0.4
Corp. Metal Deploye	Prod. industriels	\$4.50	75%	90-12-31	\$1.01	-15.8%	5.1	1.9
Diabrisse Intern.	Prod. industriels	\$3.75	100%	90-12-31	\$0.08	0.0%	—	0.1
Domicil	Commerce de détail	\$2.50	100%	90-12-31	\$0.09	-25.0%	—	0.2
Explor. Augmitto	Ressources	\$1.25	100%	90-12-31	\$0.16	0.0%	—	0.2
Foralek Intern.	Prod. industriels	\$2.50	100%	90-12-31	\$0.70	0.0%	—	0.3
Forebec	Prod. forestiers	\$3.25	100%	90-12-31	\$0.70	-12.5%	—	0.5
Goldex Mines	Ressources	\$6.63	100%	90-12-31	\$3.60	10.8%	—	3.3
Gr. BMTX	Commerce de détail	\$3.80	75%	90-12-31	\$3.25	-3.0%	4.3	1.1
Gr. Bocoen	Prod. consommation	\$4.00	100%	90-12-31	\$1.60	-27.3%	12.3	1.0
Gr. CGI	Informatique	\$6.50	75%	90-12-31	\$1.80	-10.0%	6.9	1.1
Gr. Champlain	Services	\$3.00	100%	90-12-31	\$1.00	25.0%	11.1	0.5
Gr. Equip. Denis	Prod. industriels	\$4.50	75%	90-12-31	\$1.85	-2.6%	4.1	0.8
Gr. DMR	Informatique	\$8.00	75%	90-12-31	\$3.60	-5.3%	16.4	1.5
Gr. Goyette	Transport	\$2.91	100%	90-12-31	\$0.85	6.2%	6.1	0.6
Gr. Harnicana	Prod. industriels	\$4.00	75%	90-12-31	\$2.30	0.0%	13.5	0.9
Gr. Macyro	Immobilier const.	\$5.00	100%	90-12-31	\$0.75	-19.4%	—	0.5
Gr. Sani Mobile	Services	\$2.00	100%	90-12-31	\$1.31	-3.0%	5.5	1.1
Gr. Solcorp	Services financiers	\$4.00	100%	90-12-31	\$0.12	0.0%	—	0.1
Gr. Tolgeco	Immobilier const.	\$4.00	100%	90-12-31	\$1.50	19.0%	6.5	0.7
Gr. Transat A.T.	Services	\$3.00	100%	90-12-31	\$1.20	0.0%	—	0.6
Heroux	Prod. industriels	\$9.00	100%	90-12-31	\$4.00	-9.1%	11.9	3.0
Honco	Prod. industriels	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.25	-28.6%	—	0.3
Igloo Viski	Commerce de détail	\$2.00	100%	90-12-31	\$0.95	0.0%	10.5	0.7
Indust. Cover	Prod. industriels	\$3.00	100%	90-12-31	\$2.20	0.0%	24.4	1.9
Indust. Dorel	Prod. consommation	\$5.00	100%	90-12-31	\$4.80	-3.0%	18.5	2.2

FIRME	Secteur d'activité	Prix à l'émission	Déduction permise d'admissibilité	Date max. 12-01-90	Cours 12 d/m der. exercice	Variation sem. dern.	C/B* 12 d/m der. exercice	C/V** au 12 d/m der. exercice
Indust. Lassonde	Prod. consommation	\$6.75	75%	90-12-31	\$4.20	-2.3%	—	1.1
Indust. Shaspe	Prod. consommation	\$5.50	100%	90-12-31	\$0.75	0.0%	—	0.4
Indust. Triton	Prod. consommation	\$7.75	100%	90-12-31	\$0.25	47.1%	—	2.8
Informatrix 2000	Services	\$4.00	100%	90-12-31	\$1.70	-12.8%	7.4	1.0
Lessard Beaucage	Immobilier const.	\$2.75	100%	90-12-31	\$1.60	2.6%	5.9	1.0
Logibec	Informatique	\$2.00	100%	90-12-31	\$0.30	-14.3%	—	0.3
Maax	Immobilier const.	\$2.50	100%	90-12-31	\$0.71	-5.3%	5.9	0.3
Mabaie	Immobilier const.	\$6.00	100%	90-12-31	\$2.90	-4.9%	5.1	1.0
Manufacture Leader	Prod. consommation	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.34	0.0%	—	11.3
Ordin. Hypocrat	Informatique	\$3.20	100%	90-12-31	\$0.13	0.0%	—	0.2
Paul Martin	Immobilier const.	\$2.25	100%	90-12-31	\$0.32	-22.0%	—	0.1
Radiomutuel	Communica. medias	\$8.50	75%	90-12-31	\$6.13	0.0%	25.5	1.2
Ressources Audrey	Ressources	\$4.00	100%	90-12-31	\$2.95	-4.8%	21.1	1.2
Ressources Aurore	Ressources	\$1.75	100%	90-12-31	\$0.15	0.0%	—	0.1
Ressources Rouyn	Ressources	\$2.00	100%	90-12-31	\$1.70	-2.4%	18.9	1.0
Rest. Sportscene	Services	\$1.25	100%	90-12-31	\$3.25	-9.7%	10.2	3.2
Rocitest	Prod. industriels	\$2.50	100%	90-12-31	\$1.00	-1.0%	7.7	0.8
Sani Gestion	Services	\$2.25	100%	90-12-31	\$0.82	0.0%	13.7	0.6
Simard Beaudry	Immobilier const.	\$4.50	100%	90-12-31	\$3.20	3.2%	5.3	1.0
Summer Sports	Prod. consommation	\$5.00	100%	90-12-31	\$2.05	0.0%	7.3	0.9
System	Informatique	\$2.00	100%	90-12-31	\$0.08	-20.0%	—	0.2
S.T.I.	Informatique	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.35	-7.9%	—	0.4
Tecrad	Prod. industriels	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.65	0.0%	21.7	0.5
Venmar	Prod. consommation	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.90	0.0%	4.7	0.6

*CB = Cours/bénéfices *C/V = Cours/Valeur comptable

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Tassé & Associés Limitée
Alain Rivard
Analyste financier

POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.

AVIS DE DIVIDENDE ACTIONS ORDINAIRES

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'administration de Potash Corporation of Saskatchewan Inc. a déclaré un dividende de 0,18 \$ l'action payable le 15 février 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 janvier 1990.

JOHN L.M. HAMPTON
Secrétaire

Assemblées d'actionnaires

Lundi 15 janvier

● Banque de Montréal. 11 h. Au Château Champlain, 1050 de La Gauchetière, Place du Canada, Montréal.

Mardi 16 janvier

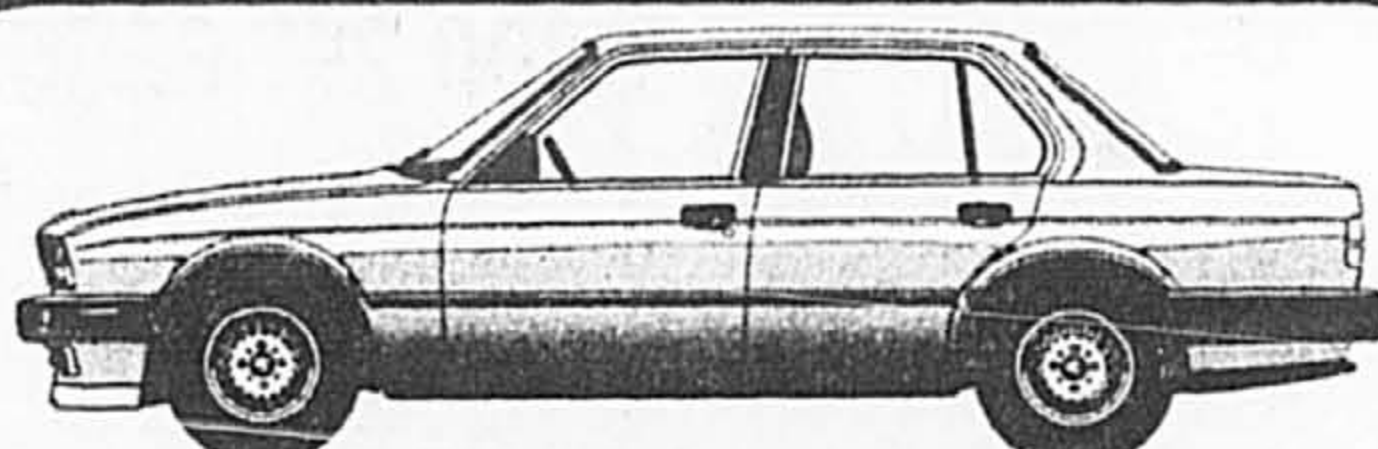
● Banque de Nouvelle-Écosse. 10 h. Au Halifax Sheraton, Halifax.
● Télé-Métropole. 11 h. Au 1600 boulevard de Maisonneuve Est. (Assemblée annuelle et spéciale).

Mercredi 17 janvier

● Banque Continentale du Canada. 11 h. Au Canadian Bar Association, 120 rue Adelaide Ouest, Toronto.
● Le Groupe Vidéotron. 11 h. À l'hôtel Le Méridien, 4 Complexe Desjardins, Montréal.

Jeudi 18 janvier

● Banque Nationale du Canada. 9 h 30. Au Bonaventure Hilton, 1 Place Bonaventure, Montréal.
● Computertime. 9 h. À l'hôtel Shangrila, 3407 rue Peel, Montréal.



PERSONNE NE BAT CANBEC! PERSONNE!

Vente en 3 volets

voitures de courtoisie 325ia 1989
4 roues motrices 325ix 1989
voitures de démonstration 325i 1989

Venez admirer notre salle d'exposition et constater par vous-mêmes nos prix irrésistibles.

20e anniversaire



Canbec
4090 OUEST, JEAN TALON 731-7871
Le plus grand concessionnaire au Canada

ATTENTION :

OBJET : LES ANCIEN(NE)S CADRES, LES ANCIEN(NE)S MEMBRES DU PERSONNEL-CLÉ ET D'AUTRES ANCIEN(NE)S EMPLOYÉ(E)S NON SYNDIQUÉ(E)S DES MAGASINS DOMINION

Domgroup Ltd. (anciennement, Dominion Stores Limited) et les représentants des cadres, du personnel-clé et d'autres employé(e)s non syndiqué(e)s, ont abouti à un règlement se rapportant au droit à l'excédent se trouvant dans les régimes de retraite des cadres, du personnel-clé et d'autres employé(e)s non syndiqué(e)s des Magasins Dominion (les «régimes»).

Il se peut que vous ayez droit à une part de l'excédent de 12,5 millions de dollars se trouvant dans ces régimes, qu'on se propose de distribuer aux membres et aux anciens membres de ces régimes.

Des demandes ont été soumises à la Commission des régimes de retraite de l'Ontario, et à la Cour suprême de l'Ontario, en vue d'obtenir leur approbation et leur supervision pour la distribution de l'excédent.

Des formulaires de demande de règlement seront expédiés par la poste aux bénéficiaires connu(e)s après la disposition des demandes à la Cour et à la Commission des régimes de retraite.

Le procès concernant les demandes aura lieu à la Cour, le 13 février 1990, et à la Commission des régimes de retraite de l'Ontario, le 15 février, 1990. Un avis de ces procès aux membres et aux anciens membres est en cours d'être envoyé. L'avis explique ce que vous devez faire si vous souhaitez participer aux procès.

Vous n'avez pas besoin de participer aux procès afin d'avoir droit à une part de l'excédent. Cependant, si vous ne recevez pas l'avis des procès, d'ici au 30 janvier 1990, veuillez téléphoner (sans frais pour vous), ou écrire à :

Administrateur des régimes de retraite pour les cadres et pour le personnel-clé de Domgroup

J.J. McAteer & Associates
300 John Street, Suite 601
Thornhill, Ontario L3T 5W4

1-800-465-0442

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

JEUNESSE CANADA MONDE
ORGANISME SANS BUT LUCRATIF
OFFRANT DES PROGRAMMES
D'ÉCHANGE JEUNESSE INTERNATIONAUX
AXÉS SUR L'ÉDUCATION NON FORMELLE
EN DÉVELOPPEMENT RECHERCHE DES

Canada
World
Youth



Jeunesse
Canada
Monde

DIRECTEUR/DIRECTRICE

pour son bureau régional du Québec à Montréal

Le poste:
Agir comme représentant officiel de Jeunesse Canada Monde au Québec et, à ce titre, gérer les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations sur son territoire.

Exigences du poste:

- Diplôme universitaire ou l'équivalent
- Vaste expérience de travail dans des programmes de développement et coopération
- Expérience dans la planification et la gestion des budgets
- Connaissance et compréhension du Québec, y compris des ONG faisant affaire dans la province
- Fortes aptitudes dans les domaines de la communication et des relations interpersonnelles
- Bilingue (français et anglais)
- Leadership et capacité de direction auprès d'une équipe d'employé(e)s expérimenté(e)s et hautement motivé(e)s

DATE LIMITE : le 24 janvier 1990

Prière d'envoyer votre candidature à l'attention de :

JEUNESSE CANADA MONDE
2330, Notre-Dame ouest, 3e étage
Montréal (Québec)
H3J 1N4
Tél.: (514) 931-3526

LES CENTRES COMMERCIAUX STEINBERG LIMITÉE

AVIS DE RACHAT PARTIEL
Aux détenteurs d'obligations 1^{re} hypothèque
à fonds d'amortissement - 8 1/2 % série «B»
échéant le 15 février 1994.

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES, conformément aux dispositions de la Convention de Fiducie sur hypothèque, gages et nantissement, portant la date conventionnelle du 15 février 1960 et complétée par une deuxième Convention de Fiducie supplémentaire portant la date conventionnelle du 15 février 1969 (ci-après appelées collectivement «Convention de Fiducie») entre Les Centres Commerciaux Steinberg Limitée (ci-après appelée la «Compagnie») et la Compagnie Montréal Trust (ci-après appelée la «Fiduciaire») agissant comme fiduciaire, et que les porteurs des coupons des obligations de la Compagnie, d'une valeur nominale de 219 000 \$ ont été choisis par le Fiduciaire, par un tirage au sort, pour rachat le 15 février 1990 aux fins du fonds d'amortissement seulement, à un prix de rachat égal à leur valeur nominale.

Obligations à coupons de 1 000 \$ portant le préfixe distinctif BM :

0001	0243	0430	0487	1201	1218	1241	1324	1352	1442	1589	1740	1779	1914
0002	0247	0445	0493	1202	1221	1293	1326	1354	1445	1680	1742	1782	1916
0006	0249	0447	0717	1204	1223	1300	1329	1357	1446	1688	1743	1784	1917
0007	0253	0472	0719	1206	1225	1302	1331	1359	1448	1697	1746	1793	1919
0020	0258	0474	0721	1208	1226	1304	1332	1364	1458	1699	1749	1798	
0042	0267	0476	0723	1211	1230	1306	1335	1398	1459	1729	1752	1822	
0065	0273	0481	1048	1213	1234	1308	1345	1433	1581	1733	1754	1928	
0220	0282	0483	1050	1215	1236	1310	1347	1437	1585	1736	1756	1930	
0241	0283	0485	1051	1216	1239	1323	1349	1438	1588	1738	1758	1932	

Obligations à coupons de 5 000 \$ portant le préfixe distinctif BV qui ont été rappelées jusqu'à concurrence des montants respectifs suivants :

Números	Montant	Números	Montant	Números	Montant	Números	Montant	Números	Montant	Números	Montant	Números	Montant
0005	1 000 \$	0041	1 000 \$	0072	3 000 \$	0117	1 000 \$	0138	1 000 \$	0150	1 000 \$	0194	3 000 \$
0008	1 000	0046	1 000	0078	1 000	0123	2 000	0139	1 000	0152	1 000	0204	1 000
0009	1 000	0048	3 000	0081	1 000	0125	1 000	0141	1 000	0153	1 000	0210	1 000
0010	2 000	0051	1 000	0087	2 000	0127	1 000	0142	1 000	0154	1 000	0211	1 000
0016	2 000	0052	1 000	0096	1 000	0128	1 000	0143	1 000	0156	1 000	0212	1 000
0037	1 000	0054	1 000	0097	1 000	0130	1 000	0146	1 000	0158	1 000	0225	1 000
0038	2 000	0056	1 000	0099	1 000	0131	2 000	0147	1 000	0160	1 000	0234	2 000
0039	1 000	0058	1 000	0105	1 000	0134	1 000	0148	1 000	0166	1 000	0255	1 000
0040	1 000	0070	1 000	0109	1 000	0136	1 000						

Les astronautes ont effectué des expériences médicales

Agence France-Presse
HOUSTON

■ Les astronautes de la navette Columbia ont entrepris hier des expériences scientifiques et médicales pour déterminer comment le corps humain, et en particulier le cœur, s'adapte aux vols de longue durée dans l'espace.

Le pont intermédiaire de la navette a été transformé en laboratoire cardiovasculaire et les trois hommes et deux femmes de l'équipage utilisent un échocardiographe pour observer le cœur humain s'adapter à l'apesanteur. Marsha Ivins a fait hier à la télévision une démonstration du fonctionnement de l'appareil.

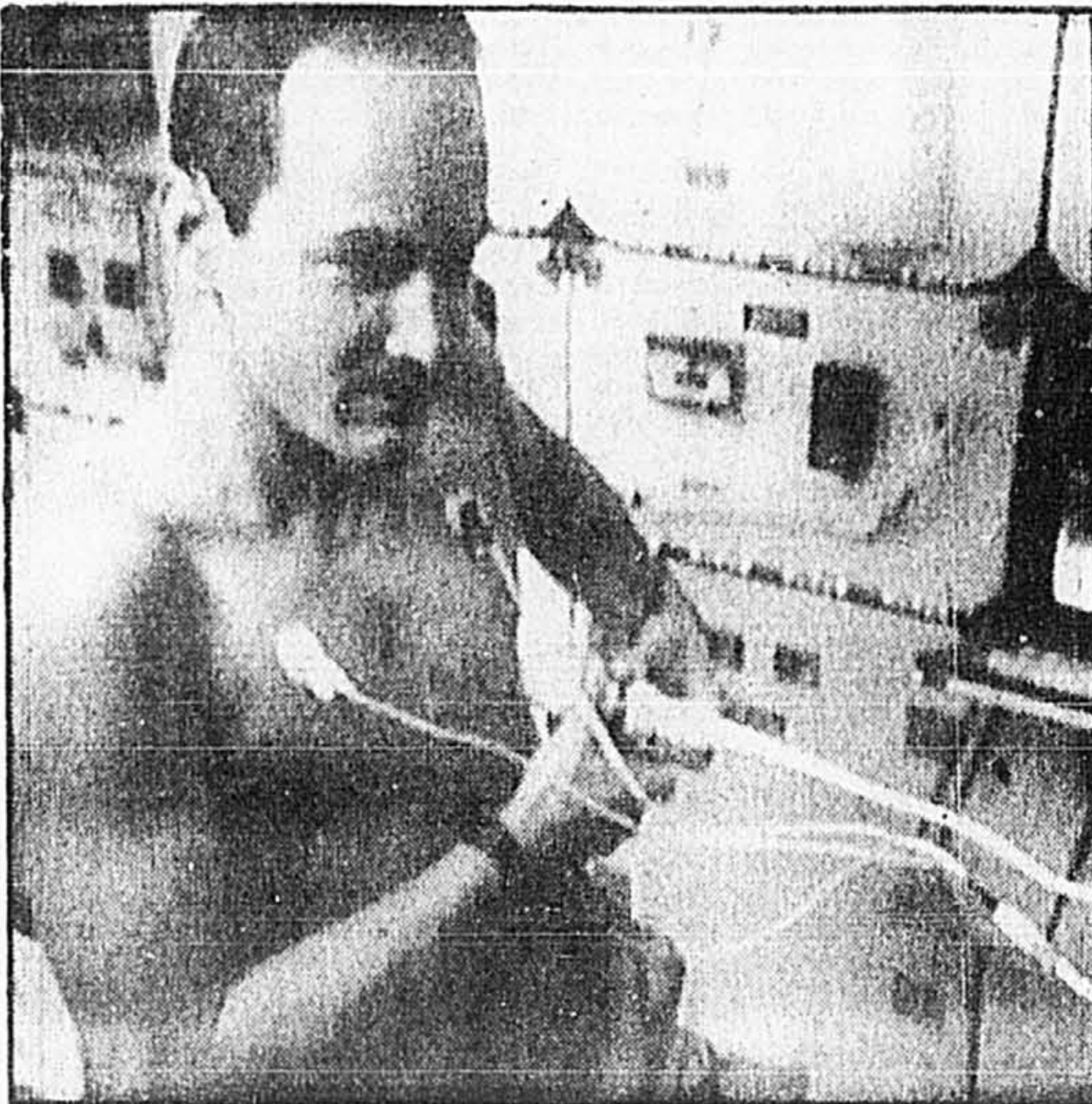
Les données sur le volume de sang pompé par le cœur peuvent également fournir des indices précieux pour résoudre le problème du mal de l'espace, qui afflige 50 p. cent de tous les astronautes.

L'astronaute G. David Low a décroché le bras manipulateur canadien pour inspecter les tuiles

du bouclier protecteur du vaisseau spatial, tandis que ses collègues procédaient à d'autres expériences et attendaient que la couverture de nuages se dissipe pour pouvoir prendre des photos.

Après avoir rempli les objectifs majeurs du vol en déployant le satellite de communication Syncom IV mercredi et récupéré à la place le gros satellite LDEF vendredi, l'équipage de Columbia est entré ainsi dans la phase routinière du travail scientifique et de l'observation de la Terre.

En entamant la seconde moitié de leur vol de 10 jours dans leur habitacle exigu, les trois hommes et deux femmes de Columbia sont obligés de s'habituer à une intimité de groupe et des conditions de vie peu confortables. «Heureusement, nous travaillons étroitement ensemble depuis un an à Terre», a déclaré Daniel Brandenstein, commandant de la mission au cours d'une conférence de presse en orbite, et nous nous connaissons bien: il n'y a pas de problème à bord».



L'astronaute David Low procède à une échocardiographie sur lui-même dans le but de recueillir des données précieuses sur le fonctionnement du cœur au cours d'un long séjour dans l'espace.

Au cours de ce 33ème vol de navette, les astronautes effectueront le plus long vol habité américain réalisé depuis six ans, avec 10 jours en orbite. Seule la mission Columbia / Spaceiab 1 avait duré quelques heures de plus et détiendait depuis décembre 83 le record de vol d'une navette.

«Vivre à bord de la navette est comparable au camping, explique Patricia Santy, expert médical à la NASA, c'est un espace extrêmement réduit où les cinq membres de l'équipage doivent cohabiter longtemps sans pouvoir se doucher, s'isoler ou même avoir une réelle intimité quand ils en ont besoin».

Faire sa toilette à bord n'est pas très pratique. Les astronautes ne se nettoient qu'avec des éponges humides et ne peuvent se laver les cheveux qu'avec un shampoing sec, peu apprécié.

Les occupants de la navette changent de sous-vêtements toutes les 48 heures et de pantalons ou shorts chaque semaine. «Je peux vous dire que l'odeur peut être forte quand je rentre dans la cabine après leur atterrissage à la fin d'un long vol», fait remarquer Mme Santy.



Laurence J. Peter

Laurence Peter meurt à 70 ans

Un principe qui ne peut être oublié

Presse Canadienne

■ L'auteur de l'oeuvre satirique, *Le principe de Peter*, un Canadien d'origine, Laurence J. Peter, est décédé, vendredi, pendant son sommeil à son domicile de Los Angeles. Il était âgé de 70 ans.

M. Peter était psychologue et professeur de pédagogie. Mais son oeuvre principale et celle qui l'a rendu célèbre, *Le principe de Peter*, se veut une satire raffinée, créée à partir de son expérience du monde de l'éducation et d'autres bureaucraties.

Le principe de Peter peut se résumer ainsi: «Dans toute organisation, chaque employé tend à s'élever à son niveau d'incompétence».

Cela signifie que si vous pouvez remplir vos fonctions à la satisfaction de votre supérieur, vous aurez sûrement une promotion. Si dans vos nouvelles tâches, vous travaillez conséquemment, vous êtes de nouveau admissible à l'avancement. Cependant, éventuellement, vous serez promu à une occupation que vous ne pourrez pas remplir et vous y demeurerez comme un incompetent qui fourre son nez partout et sème des obstacles.

En temps et lieu, l'auteur fait remarquer, chaque poste tend à être occupé par quelqu'un d'incompétent.

De plus, note-t-il, les seules personnes qui remplissent un quelconque travail utile sont celles qui n'ont pas encore été promues à leur niveau d'incompétence.

Succès de librairie

Huit millions d'exemplaires du *Principe de Peter* ont été vendus et l'ouvrage est toujours disponible en livre de poche en Amérique du Nord plus de deux décennies après sa première parution.

Né à Vancouver le 16 septembre 1919, Laurence J. Peter travailla dans le système d'enseignement de la Colombie-Britannique et devint professeur à l'Université de Colombie-Britannique qu'il quitta en 1966 pour l'Université de Southern California.

Il s'est éteint doucement vendredi. Ces dernières années, sa santé avait décliné. Il souffrait de troubles cardiaques. Il avait cependant continué à se consacrer à ce qu'il estimait «la véritable oeuvre de sa vie», améliorer la formation des enseignants.

Il laisse sa femme Irene, deux fils et deux filles d'un précédent mariage et trois petits-enfants.

Dans la préface du *Principe de Peter*, le co-auteur Raymond Hull écrit: «Osez-vous le lire?»

«Osez-vous affronter, en une seule révélation aveuglante, la raison pour laquelle les écoles ne confèrent pas la sagesse, pourquoi les gouvernements ne peuvent assurer l'ordre, pourquoi les tribunaux de dispensent pas la justice, pourquoi la prospérité ne parvient pas à créer le bonheur, pourquoi vos projets utopiques n'engendrent jamais d'utopies?»

«Si vous le lisez, vous ne pourrez jamais plus retrouver votre état de bienheureuse ignorance; jamais plus vous ne vénerez sans réfléchir vos patrons ou dominerez vos subalternes. Plus jamais! Une fois entendu, *Le principe de Peter* ne peut être oublié».

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES

A IERE et 2e, balance de vente, notaire Loberge 729-4334
ARGENT: 1e & 2e hyp., jusqu'à 85%, Résidentiel, commercial, industriel, S.N.C.H. Inc. 987-1994
HYPOTHEQUES: 1er, 2me, 3me, taux bancaires, SFRA Inc. 844-9889
IERE ET 2E hypothèque, résidentielle, commerciale, industrielle, Marby Investment, 342-1356.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A LOUER Bv. St-Laurent grande maison pour personnes âgées ou geriatric, 385-5332, soir 488-7584
A.A.A. (Ambition-Affaires-Argent)

Accédez au SUCCES
Devenez PROPRIETAIRES

ROUTE DE DISTRIBUTRICES

Routes établies et protégées
Haut taux de rentabilité sur investissement minimal
Facilité de financement sur place

(514) 526-4468 Mme Louise Trudel

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BREVETS Invention, Achetez et finitions, Bluford & Ass. 866-3045
COIN commercial à louer ou à vendre, capacité 100, restaurant tout équipé avec permis de terrasse, rue Crémieux entre St-Denis et St-Laurent, 334-4869.

COMMERCE pour augmenter vos revenus? Investissez dans un monnaie d'affaires, investissez la somme de 4200\$ pour avoir un revenu mensuel pour plusieurs années à venir. 35 ans de succès. Disponibilité requise: 1 h par mois. Pour plus de renseignements appeler Richard ou Monique d'Enfants Lée, 733-1227.

HOMME OU FEMME

Devenez distributeur indépendant Service sans aucune compétition Revenu exceptionnel Investissement minimal Grand succès depuis 3 ans aux USA
Bons territoires disponibles au Québec
Aucune expérience - aucune vente Formation à nos frais
Financement jusqu'à 100%
Le produit des années 90 au Québec
514-671-1022
9h à 19h

INVESTISSEURS sérieux demandés, pour développement et production de produits bio-médicaux, ainsi que pour des laboratoires d'analyses. 340-9772.

M'ASSOCIERAI pour redresser ou administrer P.M.E., 662-1790.

PROJETS A VENDRE Investissement requis, financement disponible sur place, pour des personnes sérieuses qui veulent partir en affaires.
(514) 526-4468 Mme Trudel

REVENUS ILLIMITES Faites de la grosse argent avec la vente par correspondance. Possibilité de commencer votre propre entreprise rapidement. Inf. gratuite. G.P., 220 Logan, St-Lambert, J4P 1H5.

VOUS avez un commerce et vous cherchez à augmenter sa rentabilité. Distel #1 au Québec par le nombre de ses points de vente d'eau distillée en vente. Vous pourriez acheter et profits au dessus de la moyenne, tel: 676-2601

715 SERVICES FINANCIERS

PRETS disponibles: aux PME, pour partir en affaire, fonds de roulement, SFRA Inc. 844-9889.

718 ARGENT DEMANDE

AVONS bonnes demandes pour hypothèques. Notaire 525-2661.
BESON argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

A 1 COMPTABILITE, tenue de livres de qualité, 669-9556

BAS PRXI Impôts, 525, comptable Enr. 1975, tenue livres, 270-9762

COMPTABILITE - IMPOT Tenue de livres, bilan, Impôt personnel et corporatif. 596-1153.

726 INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE

Comptabilité & Informatique
Serge Perreault
Comptable Agréé &
Sp Consultants Inc
NewViews &
Invit multi-usager
Détailants invités
21 Jasper, 1400-5641 Oc.
B9W SR7
(514) 630-7363

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA TAXE DE 7% PROPOSÉE SUR LES PRODUITS ET SERVICES?

APPELEZ SANS FRAIS LA LIGNE INFO

1 800 267-6640

Dispositif de télécommunication pour malentendants:

1 800 267-6650

La LIGNE INFO est accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Canada

Pour la St-Valentin personne ne nous appellera "cher..."

Emmenez votre amour à Londres. 199\$

British Airways vous offre un forfait de St-Valentin qui n'est vraiment pas cher.

Prenez un vol pour Londres les 11, 12, 13 ou 14 février 1990, et achetez un deuxième billet pour seulement 199 \$.

Et ces 199 \$, c'est pour Montréal-Londres aller-retour, bien sûr, parce qu'au fond, si vous aimez assez une personne pour l'inviter à Londres, vous l'aimez sûrement assez pour la ramener à Montréal.

Le voyage doit être terminé le 7 mars 1990 et toutes les

réservations doivent être effectuées 14 jours à l'avance.

Appelez vite votre agent de voyages ou appelez-nous tout de suite au (514) 287-9133.

Et pendant que vous êtes au téléphone, demandez notre brochure Vacances British Airways LONDRES PLUS. Vous y trouverez une foule d'idées pour votre séjour à Londres.

Utilisez-la pour faire vos réservations et vous recevrez une réduction de 50 \$ par personne, soit 100 \$ par couple.

Certaines conditions prévalent. Offre valable sur les vols de British Airways seulement. Les rabais pour titulaires de la Carte Privilège s'appliquent. Soumis à l'approbation gouvernementale.

BRITISH AIRWAYS

Partout, la préférence de tous.